

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 12 mai 2025 / 14 Dou Al-qaida 1446 - N° 3824 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 04h02 Dohr : 12h45
Asr : 16h33 Maghreb : 19h50 Isha : 21h22

MÉTÉO

Alger	: 23°	17°
Oran	: 22°	16°
Annaba	: 27°	18°
Béjaïa	: 21°	15°
Tamanrasset	: 42°	28°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - PAKISTAN

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue pakistanais

P. 24

LA 19^E SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'UPCI

M. Boughali à Jakarta pour y participer

P. 24

ALGÉRIE - FRANCE

L'Algérie demande le rapatriement immédiat des agents français objet d'affectation dans des conditions irrégulières

P. 3

Tebboune adresse un message aux hadjis à l'occasion du départ du premier vol vers les Lieux saints

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message aux hadjis à l'occasion du départ du premier vol vers les Lieux saints de l'Islam. "A l'occasion du départ, ce jour, vers les Lieux saints, du premier vol de nos citoyens s'apprêtant à accomplir le pèlerinage, je prie Dieu, iséricordieux, de les protéger, de leur faciliter l'accomplissement des rites et de leur accorder Son pardon", a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux. P. 3



ALGERIAN BANK OF SENEGAL

Un lancement prometteur et un plan de développement ambitieux

P. 6

EDUCATION

Début de l'opération d'évaluation des acquis et des examens blancs pour le BAC et le BEM

P. 4

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha préside la réunion annuelle des cadres de la Direction centrale des infrastructures militaires

P. 3

SANTÉ

VERTIGES Mais d'où ça vient ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS CRB - MCA À 17H AU STADE NELSON MANDELA

Une affiche aux grands enjeux

Par F. Yanis

P. 21



ALGER

Lancement de la "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles"

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Sûreté d'Alger: saisie de plus de 36.000 capsules psychotropes et près de 4 kg de kif traité en avril dernier

P. 2

HADJ 2025 Départ du 1^{er} groupe des hadjis algériens à destination des Lieux Saints



Le 1^{er} groupe des hadjis algériens a quitté, samedi soir, l'Algérie depuis l'aéroport international Houari Boumediène (Alger), à destination des Lieux Saints, en vue d'y accomplir les rites du Hadj pour la saison 1446 hégire/2025.

Ce groupe qui compte quelque 250 hadjis, ainsi que des membres de la mission nationale du Hadj, a été salué à son départ par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb, et le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Taher Braïk.

Les hadjis ont été également salués à leur départ par le Directeur général des douanes, le Général-Major, Abdelhafid Bakhouch, le Directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, des représentants de différents ministères et instances officielles, ainsi que l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdallah Benacer El Bassiri.

A cette occasion, M. Belmehdi a précisé que l'organisation du hadj constituait une mission nationale pour laquelle "les hautes autorités du pays ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires", soulignant que le Gouvernement, sous les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a déployé des efforts considérables afin de garantir un service de qualité aux hadjis, ce qui s'est concrétisé par une coordination efficace entre les différents secteurs concernés".

Ouargla : 8 vols pour le transport des pèlerins depuis l'aéroport d'Ain El-Beïda

Huit (8) vols sont programmés pour le transport des pèlerins des wilayas du Sud-est du pays vers les Lieux saints de l'islam en Arabie saoudite, depuis l'aéroport d'Ain El-Beïda à Ouargla pour la saison du Hadj (1446/2025), a-t-on appris dimanche de la direction régionale de la compagnie aérienne nationale Air Algérie.

Ces vols, dont le premier aura lieu le 16 mai courant, doivent transporter 2.480 hadjis issus des wilayas d'Ouargla, Touggourt, El-Oued, El-Meghaïer, Illizi, Djanet et In-Salah, a indiqué à l'APS le chargé de la cellule du hadj à la direction régionale d'Air Algérie, Mohamed Oualid Yadjour.

Quatre appareils appartenant de la compagnie aérienne Tassili Airlines ainsi que quatre autres de la flotte de Saudi Arabia Airlines assureront les liaisons vers Médine et Djeddah, a-t-on expliqué.

Les départs s'étaleront jusqu'au 31 mai, tandis que les vols retour sont programmés entre le 18 et le 28 juin prochain.

Par ailleurs, des vols charters seront mobilisés pour acheminer les hadjis des wilayas d'Illizi et Djanet vers l'aéroport d'Ain El-Beïda.

Des rencontres de sensibilisation et d'orientation ont été organisées à l'intention des hadjis par la direction locale des affaires religieuses et des wakfs en coordination notamment avec les services de la Santé, des Douanes, des banques et du Croissant-Rouge algérien.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 4 morts et 167 blessés en 24 heures (Protection civile)



Quatre (4) personnes sont décédées et 167 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique dimanche, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda avec un mort et 2 blessés, suite au dérapage d'un véhicule en percutant un poteau d'éclairage, survenu sur la RN n 44 dans la commune de Skikda, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Constantine ont prodigué des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile, dans la commune de Zighoud Youcef.

D'autre part, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de deux incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger et Oran, sans enregistrer de victimes.

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem sont intervenus pour le repêchage d'une femme âgée de 40 ans, qui s'est noyée en mer, ajoute la même source.

En outre, et suite aux intempéries qui ont touché les wilayas de Bouira, Tindouf et Guelma, les unités de la Protection civile ont effectué six opérations d'épousément et de pompage des eaux pluviales dans des habitations et axes routiers, conclut le communiqué.

Illizi : Deux morts dans un accident de la route près d'Ohanet (Protection civile)

Deux (2) personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation survenu dimanche près de la région d'Ohanet dans la wilaya d'Illizi, ont rapporté les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN-3) en allant vers la daïra d'In Amenas, suite au dérapage suivi du renversement d'un mini camion relevant de la subdivision d'In Amenas de la direction des travaux publics, causant la mort de deux personnes, le conducteur (51 ans) et son accompagnateur (49 ans), a-t-on précisé.

Les corps sans vie des deux victimes ont été transférés par les services de la Protection civile vers la morgue de la polyclinique d'Ohanet, selon la même source.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de l'accident.

ADE BLIDA Perturbation dans l'AEP au niveau de trois communes

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) touchera trois (3) communes de la wilaya de Blida, les 12 et 13 mai en cours, en raison de travaux de réparation de pannes au niveau des conduites de pompage, dans le cadre des préparatifs de l'Aïd El-Adha, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE).

Dans le cadre des préparatifs de l'Aïd El-Adha et pour assurer la continuité de l'alimentation des habitants en eau potable, l'entreprise entamera, demain lundi, des travaux de réparation de pannes enregistrées sur plusieurs conduites de pompage, a indiqué la cellule de communication de l'ADE de Blida.

La perturbation touchera les communes de Blida, Bouarfa et Beni Tamou, selon la même source, qui souligne que les travaux concerneront notamment la conduite de pompage reliant la station de pompage de Beni Tamou à celle de Meramane, ainsi que celle reliant la station de Meramane au réservoir d'eau de Bouarfa (5000 m3).

L'ADE de Blida a mis en place un système de distribution par camions-citernes au profit des quartiers concernés, jusqu'à la fin des travaux, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Oran: démantèlement de deux réseaux de trafic de psychotropes et de drogues dures (Sûreté de wilaya)



Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé, lors de deux opérations distinctes, deux réseaux de six individus, spécialisés dans le trafic de psychotropes et de drogues dures, et saisi 4.770 comprimés hallucinogènes, ainsi que 175 grammes de cocaïne, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps de sécurité.

La première opération est intervenue suite à des renseignements recueillis sur le terrain par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, indiquant que les suspects utilisaient un logement comme cache pour stocker ces substances afin de pouvoir les écouler, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya.

Après une surveillance étroite de leurs activités suspectes et l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'El-Othman, trois individus ont été arrêtés, a-t-on fait savoir de même source.

Les policiers ont saisi 3.800 comprimés de type "Ecstasy", 90 grammes de cocaïne et une somme de 140.000 DA, provenant des revenus du trafic. Lors de la deuxième opération, les mêmes services ont arrêté trois autres individus et saisi 970 comprimés psychotropes du même type, ainsi que 85 grammes de cocaïne.

Des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant la justice. Un mandat de dépôt a été émis à leur encontre pour détention, trafic et stockage de psychotropes et de drogues dures, indique la même source.

Sûreté d'Alger: saisie de plus de 36.000 capsules psychotropes et près de 4 kg de kif traité en avril dernier

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours du mois d'avril dernier, à la saisie de plus de 36.000 capsules psychotropes et près de 4 kg de kif traité, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les différents services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, au cours du mois d'avril dernier, 5015 affaires portant sur les atteintes aux personnes, aux fonds et aux biens, la drogue, les comprimés psychotropes, le port d'armes blanches prohibées et la cybercriminalité", a précisé la même source.

Ainsi, "il a été procédé à l'arrestation de 6029 individus qui ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes, après parachèvement des procédures légales".

Les mêmes services opérationnels ont également saisi "d'importantes quantités de drogue, à savoir 3.865 kg de kif traité, plus de 395 g de cocaïne, plus de 746 g d'héroïne, et 36.250 comprimés psychotropes de différents types".

Les mêmes services ont rappelé les numéros mis à la disposition des citoyens pour tout signalement, dont les numéros vert 15-48 et de secours 17, ainsi que l'application "Allo Chorta", conclut le communiqué.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune adresse un message aux hadjjs à l'occasion du départ du premier vol vers les Lieux saints

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message aux hadjjs à l'occasion du départ du premier vol vers les Lieux saints de l'Islam.

"A l'occasion du départ, ce jour, vers les Lieux saints, du premier vol de nos citoyens s'apprêtant à accomplir le pèlerinage, je prie Dieu, Miséricordieux, de les protéger, de leur faciliter l'accomplissement des rites et de leur accorder Son pardon", a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux. "J'invite tous les



hadjjs à être les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie dans les Lieux saints", a ajouté le président de la République.

HISTOIRE

Le ministre des Moudjahidine se recueille à la mémoire de Saâl Bouzid premier martyr des massacres du 8 mai 1945 à Sétif

Le ministre des Moudjahidine et des ayants-droit, Laïd Rebiga, s'est recueilli samedi à Sétif à la mémoire de Saâl Bouzid, premier martyr des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la mémoire et du 80ème anniversaire de ces massacres sous le thème "Jour mémorable pour une ère espérée".

Au second jour de sa visite dans la wilaya de Sétif, en compagnie des autorités civiles et militaires locales et d'une délégation d'élus et de parlementaires français venue en Algérie

pour participer à la commémoration des événements, le ministre a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative de Saâl Bouzid et a lu la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire.

M. Rebiga a visité à l'occasion le jardin Emir Abdelkader de la ville de Sétif où des explications lui ont été présentées ainsi qu'à la délégation parlementaire française sur le site qui accueille plus de 200 pièces archéologiques avec des écritures appartenant aux diverses phases historiques qu'ont connues la ville de

Sétif et ses régions voisines.

Au musée public national de Sétif, le ministre a visité les divers stands du salon national de philatélie dans sa seconde édition organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la mémoire à l'initiative du secteur de la poste et des télécommunications avec la participation de 22 exposants venus de 22 wilayas du pays.

Le ministre s'est intéressé aux timbres algériens édités depuis l'indépendance dont le tout premier paru en novembre 1962.

Rassemblement à Kherrata en présence du ministre des moudjahidine et des ayants droit

Des centaines de personnes se sont rassemblées samedi à Kherrata (Bejaia) pour commémorer le 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, en présence du ministre des moudjahidine et des ayants droit, Laïd Rebiga, et d'une quarantaine de

parlementaires et élus français. Au cours de ce rassemblement, une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle se trouvant à hauteur du pont Hanouz où des centaines de personnes sont tombées en martyrs à l'époque par les forces coloniales, soit mi-

traillées soit jetées vivantes dans les ravins des gorges de chaâbet El Akhira.

La stèle qui symbolise les massacres, est une flamme en bronze au pied de laquelle sont jonchés une vingtaine de cadavres de victimes, dans le même métal. Après le recueille-

ment qui s'en est suivi et la levée des couleurs nationales, des prises de paroles se sont succédées pour rappeler les horreurs infligées aux victimes de ces massacres qui ont commencé le 9 mai 1945 à Kherrata et ont duré plus de deux semaines.

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha préside la réunion annuelle des cadres de la Direction centrale des infrastructures militaires

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, samedi au niveau du Centre militaire d'ingénierie et de développement des infrastructures, à Hussein-Dey (Alger), les travaux de la réunion annuelle des cadres de la Direction centrale des infrastructures militaires, indique un communiqué du MDN. A l'entame, et après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid, le Général-major Ahmed Sanhadji, dont le siège du centre est baptisé à son nom.

Il a, ensuite, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du défunt et récité la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada.

Ensuite, et en présence du Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du Commandant de la 1ère Région militaire, des chefs de départements, du Contrôleur général de l'Armée, et des directeurs centraux de l'Etat-major de l'ANP et du MDN, le Général d'Armée a inauguré le local technique du Centre militaire d'ingénierie et de développement des infrastructures, où il a suivi des exposés, portant sur le bilan des activités inscrites au titre du plan de charge 2024-2025, et sur les matériels techniques et les projets programmés. Le Général d'Armée a, ensuite, visité les différents départements du Centre militaire d'ingénierie et de développement des infrastructures, avant de procéder à l'inauguration d'un nouveau musée au niveau de cette unité, dédié au parcours d'évolution de l'Arme des infrastructures militaires et ses grandes contributions dans la construction d'infrastructures vitales pour le pays. A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, suivie, par visioconférence, par les cadres de la Direction centrale des infrastructures militaires à travers les six Régions militaires.

Dans son intervention, le Général d'Armée "a salué le rôle important que joue cette Direction, depuis sa création, et sa contribution effective dans la réalisation de projets d'envergure nationale et d'importance vitale pour le pays, en sus d'édifier des fondements solides, dans le domaine des infrastructures, au profit de l'ANP".

"L'Arme des infrastructures militaires, dont le premier noyau s'est constitué durant notre glorieuse révolution de libération et était d'un grand apport pour celle-ci, a largement contribué à l'élimination des séquelles du colonialisme après le recouvrement de notre indépendance nationale, de même qu'elle a participé avec efficacité dans la bataille d'édification et de reconstruction du pays, en marquant une présence aussi forte que distinguée dans la réalisation de grands projets à caractère économique et social, à l'instar de la route transsaharienne, des complexes industriels, des établissements scolaires et universitaires, des hôpitaux et des centaines de villages agricoles à travers l'ensemble du territoire national", a-t-il dit.

"Ceci sans omettre sa principale mission, qui consiste à poser des fondements solides pour notre Armée Nationale Populaire dans ce domaine, à travers la construction et le développement des infrastructures de base au profit de nos Forces Armées, une mission que les personnels de cette Arme ont réussi à accomplir avec rigueur et dévouement", a-t-il conclu.

APS

ALGÉRIE - FRANCE

L'Algérie demande le rapatriement immédiat des agents français objet d'affectation dans des conditions irrégulières

Les autorités algériennes ont demandé au Chargé d'affaires de l'Ambassade de France en Algérie, reçu ce hier au siège du Ministère des Affaires étrangères, que les agents français, objet d'une affectation dans des conditions irrégulières, fassent l'objet d'un rapatriement immédiat vers leur pays d'origine.

De sources informées, nous avons appris que le Chargé d'affaires de l'Ambassade de France en Algérie a été reçu ce jour, 11 mai 2025, au siège du Ministère des Affaires étrangères.

Cette convocation du diplomate français serait intervenue après le constat de manquements flagrants et répétés de la partie française au respect des procédures consacrées en matière d'affectation d'agents auprès des représentations diplomatiques et consulaires françaises

en Algérie. En effet, sur la période récente, il aurait été constaté par les services compétents algériens l'affectation de pas moins de quinze agents français devant assumer des fonctions diplomatiques ou consulaires sans que ces affectations n'aient fait, au préalable, l'objet, ni de notifications officielles, ni de demandes d'accréditation appropriées comme l'exigent les procédures en vigueur.

Ces agents, titulaires auparavant de passeports de service, se sont vu accorder des passeports diplomatiques pour faciliter davantage leur entrée en Algérie.

En outre, et comme il en a déjà été fait état, cette liste incluait deux agents relevant du Ministère français de l'Intérieur et devant manifestement suppléer partiellement à ceux qui ont été récemment dé-

clarés persona non grata. Ces affectations, irrégulières au regard des procédures habituelles observées par les deux pays jusqu'à présent conformément aux conventions internationales et à la pratique diplomatique, sont intervenues alors même que des ressortissants algériens titulaires de passeports diplomatiques se sont vu refuser l'accès au territoire français et que deux Consuls Généraux nommés aux postes de Paris et de Marseille et sept autres Consuls attendent toujours de recevoir l'accréditation des autorités françaises depuis plus de cinq mois. En conséquence, les autorités algériennes ont demandé que l'ensemble des agents français, objet d'une affectation dans des conditions irrégulières, fasse l'objet d'un rapatriement immédiat vers leur pays d'origine.

JUSTICE

Lancement de sessions de formation au profit des magistrats et des fonctionnaires

Le ministère de la Justice a lancé, hier, des sessions de formation au profit des magistrats et des fonctionnaires, qui se poursuivront jusqu'à dimanche prochain, en vue de mettre à jour leurs connaissances et de suivre les évolutions dans divers domaines, a indiqué un communiqué du ministère.

A ce titre, 25 magistrats participeront à une session de formation sur "les procédures préparatoires aux sessions criminelles et les procédures dans les tribunaux criminels", visant à renforcer leurs compétences et à actualiser leurs connaissances, conformément aux évolutions législatives et réglementaires du secteur.

Cette session se poursuivra jusqu'au 15 mai.

Dans le cadre de la coopération avec l'ambassade de Suisse en Algérie, 16 magistrats prendront part à une formation intensive sur "la coopération judiciaire internationale en matière pénale", prévue du 12 au 17 mai à Neuchâtel (Suisse).

Cette formation a pour objectif de "promouvoir la coopération entre les autorités judiciaires pénales suisses et algériennes, notamment dans le domaine de la coopération judiciaire internationale en matière pénale, afin d'améliorer le traitement des dossiers suisses relatifs à la saisie et à la restitution des avoirs".

Par ailleurs, et dans le cadre de la coopération avec la direction du Programme européen de lutte contre la cybercriminalité, 25 magistrats participeront à une session approfondie sur "les cybercrimes et les preuves électroniques", et ce de lundi jusqu'au 15 mai, à l'Ecole supérieure de la Magistrature (ESM).

Cette manifestation tend, selon la même source, à s'appuyer sur les enseignements fondamentaux en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques, afin de permettre aux magistrats d'acquérir des connaissances approfondies dans ce domaine.

Dans le cadre du projet "Himaya" d'Interpol, deux magistrats participeront au 1er atelier national sur "la traite des êtres humains, le trafic des migrants et les investigations financières y afférentes", organisé par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), en coordination avec le Secrétariat général de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), et ce à partir de ce dimanche jusqu'au 15 mai au niveau de l'Ecole supérieure de Police Ali-Tounsi.

EDUCATION

M. Sadaoui reçoit la présidente de l'ONSC

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu, samedi, la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, avec laquelle il a été convenu de l'élaboration d'un programme de sensibilisation pour conscientiser davantage les élèves aux comportements étrangers à l'Ecole algérienne, indique un communiqué du ministère.



Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la stratégie adoptée par le secteur de l'éducation visant à associer d'autres départements ministériels, instances et institutions constitutionnelles, à l'accompagnement de l'école dans son rôle vital en matière de socialisation, pour encadrer les élèves et les conscientiser davantage à certains comportements négatifs et étrangers à l'Ecole algérienne, notamment ceux constatés en fin d'année scolaire".

Dans ce contexte, le ministre a souligné "le rôle actif que peut jouer l'ONSC pour accompagner l'école dans l'encadrement des élèves et leur conscientisation à diverses questions sociales susceptibles d'impacter leurs comportements et

façon de réfléchir". Les deux parties ont également évoqué "les moyens de lutter contre certains comportements étrangers à l'Ecole algérienne, qui commencent à prendre de l'ampleur ces dernières années, notam-

ment sur les réseaux sociaux, donnant ainsi une mauvaise image sur le niveau de l'opération éducative". De son côté, la présidente de l'ONSC s'est dite "disponible à adhérer aux campagnes de sensibilisation, notamment en

milieu scolaire, en mobilisant les acteurs de la société civile, tels que les associations des parents d'élèves, les Scouts musulmans algériens (SMA), le Croissant-Rouge Algérien (CRA) et les clubs environnementaux, afin de donner un fort élan au processus de sensibilisation des élèves et de leurs parents quant à l'importance de préserver les différents documents scolaires". Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de "mettre en place un programme d'action commun destiné aux élèves, qui sera accompagné par tous les acteurs de la société civile, afin de protéger les élèves contre les comportements et pratiques étrangers à l'Ecole algérienne", selon la même source.

Début de l'opération d'évaluation des acquis et des examens blancs pour le BAC et le BEM

L'examen du Bac blanc et d'évaluation des acquis pour le cycle primaire ont débuté, hier, en attendant le lancement, aujourd'hui, de l'examen blanc pour le Brevet de l'enseignement Moyen (BEM).

A cet effet, le Chargé de communication du Conseil national autonome des directeurs des lycées (CNADL), Yazid Bouanane a souligné que ces examens "revêtent une grande importance, en ce sens qu'ils permettent aux enseignants, encadrants éducatifs et administrateurs, voire aux parents, d'évaluer la prédisposition des élèves à passer les épreuves du Baccalauréat et du BEM".

Ces examens constituent "une halte évaluative qui permet aux élèves de situer leur niveau et de tester leur compréhension des leçons, et partant de corriger les lacunes et de surmonter la difficulté d'assimiler certains contenus étudiés durant l'année scolaire, et de les rattraper avant de passer les examens décisifs".

"Le taux d'avancement considérable dans les différents programmes enregistré cette année accordera à l'élève

plus de temps pour la révision et donnera aux enseignants la possibilité de surmonter les difficultés pédagogiques à relever après l'opération de correction".

D'autre part, M. Bouanane a souligné que les élèves devaient bénéficier d'un accompagnement de la part des conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, en coordination avec les enseignants et parents d'élèves tout en leur donnant des orientations éducatives et psychologiques pour "déstresser".

Des conseils doivent aussi leur être donnés sur les méthodes pratiques d'organisation de leur temps de révision, a-t-il ajouté. Concernant l'évaluation des acquis du cycle primaire, la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, Djamila Khiaïr, a mis l'accent sur l'importance de cette étape "pour permettre aux élèves de ce cycle de passer, de manière fluide, au collège et de réduire le risque d'échec en première année moyenne".

Elle a souligné que cette évaluation

permettait "d'identifier les lacunes ayant marqué la scolarité de l'élève, qui peuvent varier d'une matière à une autre, offrant ainsi l'occasion de remédier à ces lacunes avant de passer à un autre cycle caractérisé par la présence de plusieurs enseignants, contrairement au primaire".

De son côté, le responsable de la communication au Syndicat des Conseils des lycées algériens (CLA), Fouaz Madkour, a mis en relief l'importance de ces examens car précédant les examens finaux, rappelant que ces examens blancs se déroulaient dans une ambiance presque identique à celle des examens finaux, ce qui permet aux candidats de s'adapter loin de toute pression.

Dans ce contexte, M. Madkour a appelé les candidats à prendre au sérieux ces examens, étant "une occasion incontournable pour se préparer aux examens finaux".

Pour rappel, les examens du BEM et du BAC session 2025, sont fixés respectivement du 1 au 3 juin et du 15 au 19 juin prochain.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un montant de 664 millions DA pour généraliser le projet du référentiel national d'adressage (Ministère)

Un montant de 664 millions DA a été alloué pour généraliser le projet du référentiel national d'adressage (RNA) dans sa première phase qui concerne les wilayas pilotes Bouira, Sidi Bel Abbès, Ouargla et Constantine, a annoncé dimanche à Bouira, une représentante du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

S'exprimant à l'ouverture d'une session de formation organisée à la bibliothèque principale de la ville et qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain, dans le cadre de la généralisation du RNA, la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur, Amel Djouamaa a fait savoir que le projet sera par la suite généralisé pour couvrir toutes les wilayas du pays.

Au cours de cette session de formation à laquelle ont pris part des cadres du ministère, de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), et des délégations des wilayas pilotes concernées, ainsi que celles d'Alger, de Chlef, et d'Oran, Mme Djouamaa a expliqué que le projet "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan du gouvernement dans son volet lié à la modernisation du service public pour l'adapter aux mutations numériques connues sur le plan national et international". Elle a encore souligné que "le recours aux informations géospatiales est l'une des conditions de réussite des politiques publiques, car ces informations constituent une al-

ternative efficace pour être au diapason du développement des villes, qui connaissent une évolution urbanistique accélérée".

"Le projet du RNA est venu pour moderniser la gouvernance territoriale, et pour contribuer à atteindre les objectifs du développement durable adoptés par les Nations unies", a relevé Mme Djouamaa devant les participants à la session de formation, dont des chefs de Dairas et des présidents et secrétaires généraux des Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya de Bouira.

Elle a encore souligné que ce projet vise à renforcer l'aspect économique des collectivités locales du pays, et à créer des bases de données selon les capacités socio-économiques des collectivités locales ainsi que selon les spécificités de chaque territoire. "Cela nécessite de développer des outils modernes de gestion qui doivent répondre aux spécificités de chaque territoire, comme par exemple les plaques d'immatriculation intelligentes, et les applications informatiques de localisation géospatiale", a souligné l'intervenante. Dans son intervention, Mme Djouamaa a estimé que la situation actuelle "nécessite aussi la mise en place de mécanismes pour examiner les carences et les déséquilibres que connaissent la majorité des villes algériennes", notant l'exemple de l'existence de boulevards et de rues sans nom notamment

dans les quartiers populaires à fortes concentration humaine.

Elle a relevé que ces carences rendent difficile la localisation des lieux abritant des édifices publics ou l'accès aux services de sécurité et de la Protection civile en cas de nécessité, et ce faute de base de données géospatiales centralisée unifiée, malgré l'existence de données descriptives, selon l'oratrice. Pour y remédier, le ministère, en collaboration avec les autres secteurs ministériels, a initié la mise en place d'un cadre général d'adressage unifié, complet et axé sur la localisation de tous les espaces via la baptisation des lieux ainsi que la numérotation des entrées et des édifices publics, et de stocker toutes les données d'adressage dans une plateforme numérique géospatiale préparée à cet effet, a précisé la même responsable. Pour ce faire, un comité national d'adressage a été mis sur pied sous la supervision du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, pour suivre et développer le projet du RNA.

"Ce projet est considéré comme un système d'information géospatial qui permettra d'identifier et de localiser les activités et les édifices publics, afin de mieux gérer les affaires des collectivités locales et les services fournis aux citoyens", a conclu Mme Djouamaa.

BLIDA

Lancement des travaux de réalisation de plusieurs projets de développement

Plusieurs nouveaux projets de développement, destinés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, sont entrés en phase de réalisation, hier, dans la wilaya de Blida.

Le wali de Blida, Brahim Ouchen, a procédé, dimanche, à la pose de la première pierre de réalisation de plusieurs projets de développement dans divers secteurs (éducation, santé, jeunesse et sports, logement et énergie), dans le cadre de la poursuite du programme de commémoration des massacres du 8 mai 1945.

Il s'agit notamment du lancement des travaux de trois (3) écoles primaires au nouveau pôle urbain de Sidi Serhane, la nouvelle ville de Bouinane et la commune de Bougara (Est), dont la réception est attendue dans les six (6) prochains mois.

L'opportunité a, également, donné lieu au lancement des travaux d'un polyclinique au nouveau pôle urbain de Sidi Serhane.

Selon la fiche technique du projet, celle-ci comprendra plusieurs services médicaux, dont les urgences, la



radiologie, la maternité, la pédiatrie, la gynécologie, la chirurgie dentaire, ainsi que des examens médicaux généraux et spécialisés.

Le wali a ordonné l'ouverture d'une salle de soins située à proximité du site du projet "durant la semaine prochaine, au plus tard". D'autres projets ont été lancés en travaux dans le sec-

teur des sports, dont une salle omnisports dans la commune de Chebli, d'une capacité de 500 places.

Cette structure fait partie d'un programme de réalisation de cinq (5) salles similaires à travers la wilaya, respectivement à Oued El Alleug, Ouled Yaïch, Bouinane et Mouzaïa, selon les explications fournies sur

place.

Le secteur a, également, vu le lancement des travaux de transformation d'un marché de proximité converti en une salle omnisports dans la commune de Bougara.

Par ailleurs, la région de Hassainia, commune de Bouinane, a enregistré le coup d'envoi d'un projet de logements au profit des fonctionnaires de la Sûreté nationale. Le projet comprend 50 logements de type promotionnel aidé (LPA) et 12 autres de type promotionnel libre (LPL).

Sur un autre plan, quelque 91 foyers ont été raccordés, dimanche, au réseau électrique, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de raccordement de 11 quartiers, englobant 2.284 logements dans la commune d'Ouled Slama, à l'énergie électrique.

NÂAMA

Plantation d'environ 7.000 boutures de palmier-dattier

Environ 7.000 boutures de palmier-dattier ont été plantées dans la wilaya de Nâama au cours de la saison agricole en cours (2024-2025) dans le cadre de la valorisation et de l'extension du patrimoine phoenicicole, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Cette opération, dotée d'une enveloppe financière de plus de 30 millions DA, vise à remplacer les palmiers endommagés par des incendies ou d'autres facteurs dans plusieurs zones des communes de Moghrar, Djenienne Bourezg, Tiout, Asla et Sfissifa, situées au sud de la wilaya, a précisé Ahmed Lâamri, chef du service Production et de l'appui technique à la DSA.

L'extension de la culture du palmier-dattier dans la wilaya de Nâama s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la plantation d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse et de la stratégie nationale d'extension des superficies consacrées à cette culture dans les zones sahariennes pour la période 2024-2025, avec un objectif de plantation sur 50 hectares hors-oasis dans la wilaya, a fait savoir la même source.

L'opération concerne 100 agriculteurs actifs dans les périmètres d'investissement agricole, sous la supervision et le suivi de la DSA.

Ces agriculteurs bénéficient d'un soutien pour l'acquisition et l'installation d'équipements d'irrigation agricole, a ajouté la même direction, sachant que ces mesures visent à étendre les surfaces dédiées au palmier-dattier dans la wilaya en vue de leur modernisation et de la production de dattes de qualité.

La superficie actuelle dédiée à cette culture dans la wilaya de Nâama est estimée à environ 327 hectares, avec un total de plus de 30.000 palmiers, concentrés principalement dans les oasis de Moghrar, Dermal, Tiout et Asla, indique-t-on de même source.

Projets d'amélioration urbaine et de valorisation du cadre de vie à Aïn Sefra

Plusieurs opérations d'amélioration urbaine et de valorisation du cadre de vie sont en cours de réalisation dans la commune d'Aïn Sefra (wilaya de Naama), pour un budget dépassant les 300 millions de dinars, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le wali de Naama, Lounès Bouzegza, a donné, samedi, lors d'une visite d'inspection, le coup d'envoi d'une opération de plantation d'arbres et d'embellissement du cadre de vie dans le quartier "19 Mars 1962" et l'avenue "Colonel Lotfi" à Aïn Sefra.

L'opération a vu la mise en terre de pas moins de 300 arbustes d'ornement et l'aménagement d'espaces verts, avec la participation de la Conservation des forêts, en coordination avec divers organismes locaux et des associations actives dans le domaine de l'environnement, a précisé la même source.

Les travaux d'aménagement urbain, en cours dans les différents quartiers de la commune, comprennent principalement l'ouverture et l'entretien des routes, l'aménagement des places publiques, la création d'espaces de loisirs en milieu urbain, notamment au sein des ensembles résidentiels, l'installation de réseaux d'éclairage public, ainsi que d'autres opérations d'équipement et de réhabilitation, a fait savoir la même source.

Les travaux incluent également l'aménagement de la route principale à double voie menant à l'entrée Sud de la ville et de la voie d'évitement connue sous le nom de "Route de Bechar", indique-t-on.

D'autres opérations portent sur le pavage des trottoirs, l'installation de bancs en béton, la pose de gazon naturel et la mise en place d'un réseau d'irrigation goutte-à-goutte pour les espaces verts, a-t-on ajouté.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un programme de réhabilitation des espaces publics et d'aménagement de différents sites dans les quartiers principaux de la ville.

Elles sont menées avec la participation d'associations environnementales, telles que l'association locale "Safraouna El Khadra", ainsi que d'artistes locaux qui réalisent des fresques murales sur certaines façades d'infrastructures éducatives et sportives, ont indiqué les services de la wilaya.

APS

TIARET

Lancement des travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique à Mahdia

Les travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique ont débuté, récemment, dans la ville de Mahdia (wilaya de Tiaret), a-t-on appris dimanche du directeur de la wilaya de la Jeunesse et des Sports, Omar Sellani.

M. Sellani a précisé que ce projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel, apportera une réelle valeur ajoutée au mouvement sportif local. Le site choisi pour sa réalisation se trouve à proximité du stade de football, récemment réhabilité dans son ensemble, et de la salle omnisports, dans le but de constituer un pôle sportif intégré au profit de la jeunesse de

la ville. Ce complexe, dont l'achèvement est prévu dans un délai de 12 mois, mobilisera une enveloppe budgétaire de 178 millions DA. Il sera implanté sur une superficie totale de 1.658 mètres carrés et comprendra un bassin de 25 mètres de long, des vestiaires, une infirmerie, des espaces verts et un parking.

A noter que des travaux similaires ont été entamés, ces dernières semaines dans la commune d'Aïn Deheb, tandis que d'autres piscines seront lancées dès la finalisation des procédures de sélection des entreprises de réalisation, a ajouté M. Sellani.

BATNA

Atelier régional sur la culture de triticales

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna a organisé dimanche en coordination avec le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université Batna-1 et l'Association de wilaya de développement de la culture des céréales et légumes secs, un atelier régional sur la culture de triticales, une céréale hybride obtenue par le croisement du seigle et de l'orge.

L'atelier organisé à l'amphithéâtre du parc national Belezma a regroupé des agriculteurs, des fabricants d'aliments, des spécialistes en nutrition, des chercheurs universitaires et des

étudiants porteurs de projets des wilaya de Batna, de Sétif, de Khenchela et d'Oum El Bouaghi.

La rencontre vise à faire connaître cette espèce de céréales et à encourager les agriculteurs à sa culture au regard de sa haute valeur nutritive comme aliment de bétail ainsi que pour la consommation humaine outre ses rendements importants.

Le chercheur Abdelkader Benbelgacem de la Station régionale de Constantine de l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRA) a souligné que les expériences de culture de triticales ont donné des

résultats positifs avec l'obtention de nouvelles espèces agréées pour la culture en Algérie.

Des ateliers similaires ont été déjà organisés dans nombre de wilaya dont Tlemcen et El Oued pour présenter cette espèce et les avantages de sa culture en Algérie.

Amel Derdoulke de la direction des services agricoles de Batna a souligné que le tritical est une plante résistante à la sécheresse, aux changements climatiques et la salinité des sols qui peut être utilisée comme fourrage ainsi que pour la consommation humaine.

MÉDÉA

Lancement de plusieurs projets pour désenclaver les zones éparses

Plusieurs projets de développement destinés à désenclaver les zones éparses de nombre de communes de la wilaya de Médéa et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, ont été lancés récemment en réalisation, a-t-on appris mercredi, auprès des services de la wilaya.

Financés dans le cadre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ces projets consistent en l'ouverture de pistes pour rompre l'isolement des résidents des villages et hameaux enclavés situés dans les communes d'Ouled-Maaref, Kef-Lakhdar, Bir-Benabed et Djouab, a-t-on fait savoir.

Ces travaux d'ouverture de pistes touchent quatre zones rurales relevant de la commune d'Ouled-Maaref, au sud-ouest de Médéa, en l'occurrence Beit-Belghite, Loucif, Ouled Arioua et Ouled Mansour, et sont appelés à désenclaver ces villages où sont pratiquées diverses activités agricoles et d'élevage ovin qui constituent la principale source de revenue pour les habitants, a-t-on souligné. Un projet similaire

est en cours d'exécution dans la commune de Kef-Lakhdar, où des travaux d'aménagement de pistes rurales sont engagés pour faciliter le déplacement des résidents des villages de Mekhalif et Ain-Benhadda et l'acheminement rapide des produits agricoles et d'élevage vers les marchés de la région, a ajouté la même source. Le projet de désenclavement cible également les villages de Zeghala, dans la commune de Bir-Benabed, et El-Gheicha et Si-Lakhdar, relevant de la commune de Djouab, notent encore les services de la wilaya qui font part aussi du lancement des travaux de réalisation de réseaux d'assainissement à travers les zones éparses dans le cadre de l'éradication des fosses sceptiques pour lutter contre la prolifération des maladies à transmission hydriques (MTH). Deux réservoirs d'eau, d'une capacité de 50 m3 chacun, sont en construction dans les villages de Chouaitia et El-Mouissate, dans la commune de Bir-Benabed, appelés à améliorer l'alimentation des foyers en eau potable une fois mis en exploitation, a-t-on souligné.

INVESTISSEMENT

L'environnement économique algérien favorable à l'établissement de "véritables" partenariats avec les pays africains (Ministre)

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé, samedi à Alger, les investisseurs, les hommes d'affaires et les porteurs de projets algériens et africains à profiter de l'amélioration de l'environnement économique et d'investissement en Algérie pour établir de "véritables" partenariats d'investissement et commerciaux, soulignant que la prochaine décennie sera "celle de l'Algérie et de l'Afrique".

M. Rezig s'exprimait lors des travaux du Forum africain d'investissement et du commerce (AFIC), en présence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhouk, du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, et ce avec la participation de près de 1000 opérateurs économiques et experts de 43 pays. "L'essor économique que connaît l'Algérie lui ouvre des perspectives très prometteuses", a fait observer M. Rezig, appelant à "l'exploitation de toutes les opportunités disponibles, et des ressources matérielles, humaines et naturelles importantes dont regorge l'Algérie, pour établir de véritables partenariats économiques et conclure d'importants contrats commerciaux".

Le ministre a, dans ce contexte, exhorté à "l'exploitation de toutes les opportunités offertes, à court terme ou encore à l'horizon des dix prochaines années, qui seront, en effet, "la décennie du continent africain en général et de l'Algérie en particulier, qui est en train d'émerger comme puissance économique imposante sur la scène internationale".

Et d'ajouter que l'Algérie avance aujourd'hui "à pas sûrs" sur le plan économique, en témoignant "les grands projets et les réformes substantielles stratégiques orientées vers l'intégration, le partenariat et l'ouverture", notamment

à travers le développement des infrastructures de l'Algérie à travers des mégaprojets dans le domaine du transport ferroviaire et terrestre. Il a également évoqué, la route transsaharienne reliant Alger à Lagos (Nigeria), devant renforcer la jonction et le commerce intra-africains sans-littoral à l'Europe. Après avoir souligné les efforts de l'Algérie, à la faveur des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour améliorer le climat des affaires, en assurant une stabilité législative à même de drainer des investissements locaux et étrangers, M. Rezig a affirmé que cette démarche reposait sur "le développement des secteurs économiques et la promotion des échanges commerciaux entre partenaires sur le continent, dans le cadre de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)".

Abordant la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) qu'accueillera l'Algérie, début septembre prochain, le ministre a estimé qu'elle se veut une opportunité pour les sociétés algériennes, "afin d'avoir un accès plus large au continent africain, d'autant que l'IATF est un sommet économique de haut-niveau par excellence auquel les hautes autorités du pays accordent un intérêt majeur".

M. Rezig a en outre exhorté les entreprises nationales, publiques et privées, à "dérocher autant que possible" des accords de partenariat à l'occasion de cette foire internationale qui devra être couronnée par la conclusions de

contrats commerciaux et d'investissement d'une valeur de 44 milliards USD.

L'Algérie disposée à partager ses expériences et expertise dans les projets d'interconnexion continentale

De son côté, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a mis l'accent sur l'importance de renforcer et d'accélérer

l'intégration continentale qui passe "forcément par le développement des infrastructures de base, à savoir routes, ports, aéroports et voies ferrées, au vu de leur rôle central dans la stimulation de l'activité économiques et la création de véritables opportunités d'investissement". M. Rekhouk a relevé que l'Algérie avait fait du développement de l'infrastructure une priorité stratégique au titre de son processus de développement, étant donné que ce secteur se veut un levier souverain à même de renforcer l'unité nationale et l'ouverture régionale et de connecter les peuples et les marchés africains.

Le ministre a rappelé nombre de projets stratégiques ayant été concrétisés et d'autres en cours de réalisation, tels que la route transsaharienne qui relie six pays africains sur une longueur de 10.000 km, ajoutant que les efforts étaient en cours pour transformer cette route "en coordination avec tous les secteurs et les pays africains concernés, en un corridor économique susceptible de créer un axe dynamique pour l'intégrité régionale".

Évoquant l'expérience de l'Algérie dans le domaine des infrastructures de base, M. Rekhouk a

souligné que les compétences nationales constituaient "aujourd'hui une référence technique pouvant être partagée avec les pays africains dans le cadre de partenariats fondés sur l'échange d'expériences".

Il a réaffirmé, dans ce sens, l'engagement de l'Algérie envers les principes de la coopération africaine, ainsi que sa disponibilité à partager son expérience et à accompagner ses frères africains dans la réalisation des projets de connexion intracontinentale, selon une vision de développement équitable, solidaire et à impact tangible".

Pour sa part, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPD), Omar Rekkache, a relevé l'importance d'accélérer l'intégration économique africaine, notamment dans les domaines de l'investissement et du commerce, soulignant, dans son allocution, qu'en dépit du poids démographique et économique de l'Afrique, le commerce intra-africain ne représente que 15% du volume total des échanges continentaux.

Par ailleurs, M. Rekkache a précisé que les investissements intra-africains ne dépassaient pas 12% du total des investissements directs étrangers, tandis que plus de 70% des flux d'investissement proviennent de l'extérieur du continent.

Il a affirmé que ces données mettaient en évidence la nécessité de surmonter plusieurs défis pour parvenir à une intégration économique effective, notamment le manque d'infrastructures de transport et de logistique dans certaines régions, les barrières tarifaires et non tarifaires, ainsi que le manque d'industries locales capables de répondre à la demande intérieure au lieu de dépendre excessivement de l'importation. M. Rekkache a souligné, en outre, que l'amélioration du climat des affaires en Algérie était "au cœur des priorités stratégiques" des autorités publiques, ce qui s'est concrétisé à travers un système juridique d'investissement garantissant la liberté de l'initiative et offrant de solides garanties aux investisseurs, appuyé par un dispositif institutionnel promouvant la transparence. De ce fait, l'Algérie offre aujourd'hui un environnement d'investissement plus attractif et compétitif.

ALGERIAN BANK OF SENEGAL Un lancement prometteur et un plan de développement ambitieux

L'Algerian Bank of Senegal (ABS Bank) affiche un début d'activité "prometteur" et s'engage dans un plan de développement ambitieux, articulé autour du déploiement de la monétique, du renforcement du chiffre d'affaires et de l'appui aux exportateurs algériens, a souligné son directeur général Abdelhafid Haned.

"En termes de retour sur investissement, je peux dire que la première année (2024 ndlr) a été appréciable en termes de résultats, d'entrée en relation avec la clientèle et d'ouverture de comptes.

L'objectif pour l'année 2025 est de lancer à grande échelle la monétique, et d'augmenter de manière significative le chiffre d'affaires", a indiqué à l'APS M. Haned rencontré lors du Forum africain d'investissement et du commerce (AFIC), organisé les 10 et 11 mai, par le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID).

Le directeur général de l'ABS Bank a relevé, en ce sens, que les résultats commerciaux et financiers obtenus jusque-là étaient "en phase avec les objectifs fixés par les actionnaires (BNA, la BEA, le CPA et la BADR)".

Cela a été possible compte tenu des capacités importantes d'intervention de la banque, lesquelles s'appuient, entre autres, sur un capital social conséquent de 100 millions de dollars.

Selon le premier responsable de cette banque, il est question pour l'exercice en cours d'augmenter de manière "notable" la rentabilité de la banque.

Il s'agit aussi d'assurer des solutions d'accompagnement aux opérateurs économiques notamment algériens désireux de concrétiser des projets au Sénégal ou d'exporter vers ce pays, véritable porte d'entrée du marché ouest-africain.

En effet, a-t-il noté, la banque, en plus de ses produits de financement, fournit à la communauté d'affaires des services de conseil et d'orientation sur les plans juridique et réglementaire spécifiques au marché sénégalais, en matière d'investissement et d'exportation vers ce pays.

"Nous proposons des solutions de conseil sur mesure à nos clients, surtout par rapport aux secteurs d'activité les plus adaptés et les plus rentables, afin de leur éviter tout risque dans le cadre de leur installation", a détaillé M. Haned.

Il a ajouté que depuis son lancement en septembre 2023, pas moins de 500 opérateurs économiques nationaux, en quête d'opportunités d'affaires au Sénégal, se sont rapprochés des agences de cette banque soit pour s'informer sur les financements proposés par l'ABS Bank ou bien pour un accompagnement ou une orientation.

Il a mis en avant l'apport de la banque publique dans le renforcement des liens de coopération économique, financière et commerciale entre l'Algérie et les autres pays de l'Afrique, en contribuant à développer davantage le volume d'affaires existant entre l'Algérie et le Sénégal.

M. Haned a tenu à relever aussi "l'accueil très favorable" réservé à la banque algérienne par la place financière au Sénégal, tout en saluant l'engouement de la part des opérateurs économiques au Sénégal pour les services de la banque algérienne, qui compte déjà dans son portefeuille clients d'importantes compagnies sénégalaises opérant dans divers secteurs économiques clés, dont l'industrie et l'énergie.

La banque est présente au Sénégal avec deux agences situées dans "des centres les plus vitaux" de la capitale, un choix étudié et "pertinent", indique le directeur général de l'ABS Bank relevant que 90 % de l'activité financière et d'affaires se concentre à Dakar.

Interrogé, d'autre part, sur la dynamique que peut créer la présence de deux banques algériennes au Sénégal et en Mauritanie (Algeria Union Bank - AUB), le même responsable a mis en évidence l'importance du rôle de ces deux établissements financiers et leur rayonnement futur dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Il a souligné qu'en dépit d'opérer dans deux marchés distincts, il existe entre les deux banques une "certaine complémentarité" et "une synergie", puisque in fine, elles oeuvrent à renforcer la coopération économique intra-africaine et contribuent à diversifier l'économie nationale en développant les exportations algériennes hors hydrocarbures.

APS

PORT DE BEJAIA

Le ministre des Transports préside une réunion avec les différents intervenants

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud s'est réuni, samedi à Bejaia, avec les responsables, du port, des Douanes, et de l'entreprise Bejaia Mediterranean Terminal (BMT), une joint-venture algéro-singapourienne créée pour l'exploitation du terminal à conteneurs du port de Bejaia, afin de lever les contraintes qui impactent les activités du port.

La réunion qui a regroupé le ministre des Transports, le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, le directeur de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB), Abdelhakim Alioui et un représentant de la joint venture algéro-singapourienne, ainsi que les autorités locales, a été consacrée essentiellement aux risques de congestion auxquels se trouve confrontée cette plate-forme portuaire, ont indiqué des responsables du sec-

teur. Le ministre des Transports a relevé, dans ce contexte, les performances de la plate-forme portuaire, réalisées depuis l'entrée en vigueur du système de travail en H24 et 7j/7j, est-il précisé.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette réunion de travail, le ministre a mis en relief la gestion du terminal en bois qui, depuis l'entrée en vigueur du nouveau système de travail, "a atteint 80% de ses capacités".

La réunion du ministre avec les responsables du secteur s'est penchée, par ailleurs, sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour optimiser la rentabilité et l'efficacité des différents segments d'activités.

A ce propos, il a été question du dégagement du fret conteneurisé du port vers la zone logistique extra-portuaire de Tixter pour soulager les aires de stockages.

ANGLETTE - ETATS UNIS

Le dollar poussé par l'accord commercial entre Londres et Washington

Le dollar reprend de la vigueur jeudi, bénéficiant de l'optimisme des cambistes après l'annonce d'un accord commercial entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le premier depuis la salve de droits de douane déclenchée par Donald Trump.

Qualifié d'"historique" par le président américain, ce compromis, négocié depuis plusieurs semaines, permettra au Royaume-Uni de s'ouvrir davantage aux produits américains, pour "plusieurs milliards de dollars", "en particulier pour le bœuf américain, l'éthanol et quasiment tous les produits que produisent nos chers agriculteurs", a assuré Donald Trump.

Côté britannique, Keir Starmer a parlé d'un accord "extrêmement important" pour l'industrie automobile et la sidérurgie britanniques. En particulier, la taxe de 25% imposée par les Etats-Unis sur les voitures importées sera réduite à 10% pour les véhicules britanniques, selon Downing Street.

Vers 18H10 GMT, le billet vert prenait 0,65% face à l'euro, à 1,1228 dollar, et 0,25% face à la livre, à 1,3260 dollar. En parallèle, le bitcoin a franchi jeudi la barre des 100.000 dollars pour la première fois depuis février, lui aussi porté par la première trêve de la guerre commerciale de Donald Trump, qui rassure les investisseurs sur les actifs risqués comme les cryptomonnaies.



Vers 18H10 GMT, la plus capitalisée des cryptomonnaies grimpait de 4,67%, à 101.314 dollars. Deuxième plus

importante devise numérique par la capitalisation, l'ether s'envolait pour sa part de 14,1% à 2.052,86 dollars.

Les Bourses mondiales optimistes après l'accord entre Londres et Washington

Les marchés boursiers mondiaux se sont montrés rassurés jeudi par l'annonce d'un compromis commercial entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le premier du genre depuis le déclenchement de l'offensive douanière de Donald Trump.

A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,62%, l'indice Nasdaq 1,07% et l'indice élargi S&P 500 0,58%. En Europe, la Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,89%, Francfort de 1,02% et Milan de 1,71%.

Seule Londres, plus sceptique, a légèrement baissé (-0,32%). Donald Trump a

annoncé jeudi une première trêve dans son offensive commerciale mondiale sous la forme d'un compromis "historique" avec Londres, même si les détails du texte indiquent une portée plutôt limitée.

Ce compromis, négocié depuis plusieurs semaines, permettra au Royaume-Uni de s'ouvrir davantage aux produits américains, pour "plusieurs milliards de dollars", "en particulier pour le bœuf américain, l'éthanol et quasiment tous les produits que produisent nos chers agriculteurs", a assuré Donald Trump.

Côté britannique, Keir

Starmer a parlé d'un accord "extrêmement important" pour l'industrie automobile et la sidérurgie britanniques. En particulier, la taxe de 25% imposée par les Etats-Unis sur les voitures importées sera réduite à 10% pour les véhicules britanniques, selon Downing Street.

Le bitcoin a franchi jeudi la barre des 100.000 dollars pour la première fois depuis février, porté par l'accord commercial entre Washington et Londres, ravivant l'appétit des investisseurs pour les actifs à risque comme les cryptomonnaies.

Vers 20H45 GMT, le bit-

coin gagnait 5,50% à 102.115 dollars. L'once d'or (31,1 g) perdait 1,75% à 3.305 dollars. Enfin, sur le marché des changes, le dollar prenait 0,65% à 1,1228 dollar pour un euro.

Les cours du brut profitent de l'espoir d'une détente de la guerre commerciale qui plombe les perspectives économiques des pays consommateurs, et donc celles de la demande. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a progressé de 2,81% à 62,84 dollars et son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, a gagné 3,17% à 59,91 dollars.

BOURSES MONDIALES

Les Bourses d'Asie grimpent

Les Bourses d'Asie ont grimpé vendredi dans le sillage des places mondiales, rassurées par le compromis commercial entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le premier depuis l'offensive douanière de Donald Trump, jugé de bon augure avant des discussions sino-américaines ce week-end.

A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei progressait de 1,48% à 37.478 points tandis que l'indice élargi Topix prenait 1,46% à 2.738 points.

La Bourse de Séoul se stabilisait à l'équilibre, mais Sydney grimpait pour sa part de 0,53% et l'indice hongkongais Hang Seng s'ajugeait 0,25%.

Taipei avançait de 0,9%.

Dans l'ensemble, les marchés asiatiques s'affichaient en hausse, dans le sillage de Wall Street, saluant le compromis annoncé jeudi entre Washington et Londres, même si les détails du texte indiquent une portée plutôt limitée.

Le billet vert perdait de son élan vendredi en milieu d'échanges asiatiques: vers 03H00 GMT, il cédait 0,18% à 145,67 yens pour un dollar.

Il s'était renforcé nettement la veille, dopé par l'optimisme des cambistes après l'accord commercial entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

Autre signal de la prudence persistante des investisseurs: l'or, valeur refuge, s'est renforcé et grimpait de 0,1% à 3.308 dollars l'once.

Le bitcoin se stabilisait, après avoir franchi jeudi la barre des 100.000 dollars pour la première fois depuis février et dépassé les 104.000 dollars, porté par l'annonce de l'accord commercial entre Washington et Londres, qui a brièvement dopé les actifs risqués.

Mais l'élan s'essouffait dans les échanges asiatiques, signe d'une fébrilité des investisseurs: vers 03H00 GMT, le bitcoin cédait 0,15% à 102.474 dollars.

Le marché du pétrole, lui, continuait de se renforcer après le regain d'optimisme de la veille, l'espoir d'une détente dans la guerre commerciale pouvant conforter la demande énergétique.

Vers 03H00 GMT, le baril de WTI américain grimpait de 0,37% à 60,13 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,38% à 63,08 dollars.

ARABIE SAOUDITE

Le bénéfice net d'Aramco recule de 4,6%

Le groupe pétrolier saoudien Aramco a annoncé dimanche un recul de 4,6% de son bénéfice net au premier trimestre 2025, pénalisé par une baisse de ses ventes et des coûts d'exploitation en hausse, selon un communiqué publié à la Bourse saoudienne.

La baisse s'explique par "une diminution des revenus et autres produits liés aux ventes, ainsi qu'une augmentation des coûts d'exploitation", précise le groupe.

"Les dynamiques du commerce mondial ont pesé sur les marchés de l'énergie au premier trimestre 2025, l'incertitude économique affectant les prix du pétrole", a affirmé Amin Nasser, le directeur général d'Aramco, cité dans un autre communiqué.

Le bénéfice net pour le premier trimestre s'est élevé à 97,54 milliards de rials (26,01 milliards de dollars ou 23,13 milliards d'euros) contre 102,27 milliards de rials (27,27 milliards de dollars ou 24,25 milliards d'euros) sur la même période de 2024.

APS

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours de l'or et du cacao en hausse, le cuivre stable

Les cours de l'or et du cacao ont légèrement remonté, soutenus par un regain d'optimisme concernant la demande mondiale, avec un premier signe de détente entre les Etats-Unis et la Chine sur les tarifs douaniers.

Vendredi, vers 16H00, l'once d'or se négociait à 3.331,22 dollars, contre 3.240,49 dollars sept jours plus tôt à la

clôture. La tonne de cacao pour livraison en juillet valait 6.765 livres à Londres, contre 6.328 livres une semaine plus tôt en fin de séance.

A New York, la tonne pour livraison le même mois s'échangeait à 9.313 dollars, contre 8.877 dollars vendredi dernier à la clôture. Le marché des métaux attend encore les éventuels

droits de douane sur les importations de cuivre aux Etats-Unis, et se montre prudent cette semaine sur les cours malgré des signes de forte demande du métal rouge en provenance de Chine. Sur le LME, une tonne de cuivre coûtait 9.469 dollars, contre 9.365,50 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

CINÉMA AFRICAIN

Afreximbank lance un fonds d'un milliard de dollars

La Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank) a lancé un fonds pour le cinéma africain d'un milliard de dollars, dans l'objectif de promouvoir la production et la distribution du contenu audiovisuel de haute qualité, amplifiant ainsi l'influence culturelle du continent à travers le monde, a annoncé la banque dans un communiqué. "L'Afreximbank, par le

biais de sa branche d'investissement dans le domaine du développement, le Fonds de développement des exportations en Afrique (FEDA), s'est engagée à piloter le lancement du Fonds africain pour le film dans le cadre de son programme Creative Africa Nexus (Canex)", indique le communiqué.

Fruit de l'engagement pris par Afreximbank lors

du Canex Week-end tenu à Alger en octobre 2024, l'entreprise "transformatrice" pouvant atteindre 1 milliard de dollars est conçue pour "révolutionner l'industrie cinématographique et créative de l'Afrique", ajoute le texte.

"Le Fonds jouera un rôle central dans la promotion de la production et de la distribution mondiale de films et de séries télévisées de

haute qualité" et "servira de catalyseur pour attirer et diriger des capitaux patients cruciaux vers l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle en Afrique, en mobilisant des ressources qui devraient permettre aux cinéastes et aux conteurs de produire un contenu de classe mondiale qui résonne à l'échelle internationale", souligne la même source.

TIZI-OUZOU

Clôture du premier Salon national de l'élevage et des productions laitières

Le premier Salon national de l'élevage et des productions laitières s'est clôturé samedi à Tizi-Ouzou par un appel à l'exploitation du patrimoine génétique algérien en vue d'optimiser les productions animales et atteindre la sécurité alimentaire.

Ainsi, le Pr. Igoueraoua Mokrane, enseignant-chercheur à l'université de Bejaïa qui a présenté une communication sur "Les productions animales: réalité et levier d'action", a estimé que l'exploitation du patrimoine génétique des races algériennes, "permettrait d'augmenter la performance du cheptel en termes de production de viande et de lait".

"Si certains éleveurs atteignent des niveaux de production (viande et lait) comparables aux standards internationaux, une majorité, par contre, fait face à des difficultés, notamment en matière de production laitière et de reproduction, impactant négativement leurs revenus", a-t-il observé. Face à ce constat, l'exploitation du potentiel génétique national apparaît comme "une voie prometteuse pour augmenter la production nationale de viande et de lait, tout en améliorant leur qualité", a-t-il relevé. Les races locales "peuvent jouer un rôle important dans cette démarche", a souligné Pr. Igoueraoua qui a insisté sur la nécessité d'évaluer au préalable leurs performances dans des conditions d'élevage optimales.

"Si l'importation de races bovines à haute valeur génétique peut s'avérer judicieuse", le chercheur a souligné l'importance d'une étude approfondie du cheptel local afin de



définir les orientations de sélection les plus pertinentes, qu'il s'agisse de privilégier la production laitière ou la production de viande".

Mettant en avant l'"excellent potentiel génétique" du mouton algérien, l'intervenant a estimé que "pour des espèces comme la chèvre et le lapin, des croisements ciblés avec des races performantes pourraient être envisagés afin d'améliorer leurs caractéristiques productives".

Sur un autre volet, il a rappelé "la nature pluridisciplinaire de l'éle-

vage, identifiant trois axes d'optimisation interdépendants: la production au sein de l'exploitation elle-même, les stratégies et politiques mises en œuvre, en amont, et la dynamique du marché, en aval".

Dans cette optique, le Pr. Igoueraoua a insisté sur la nécessité d'"une compréhension approfondie de l'économie des productions animales, notamment par le calcul précis des coûts de revient", précisant que cette démarche "éclairerait les décisions des pouvoirs publics et des éleveurs".

AGRICULTURE

Les filières agricoles stratégiques, thème d'une rencontre régionale à Constantine



Une rencontre régionale sur l'importance du développement de la filière céréalière a été organisée dimanche à Constantine sous le thème de "La protection et le développement de la filière céréalière, enjeux, défis et mécanismes".

Organisée par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) au Cercle régional de l'Armée, la rencontre vise à souligner l'importance de la filière céréalière pour la sécurité alimentaire nationale et à débattre de l'importance de l'assurance agricole comme moyen de protection des producteurs contre les risques naturels et économiques face aux changements climatiques et aux défis économiques actuels.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur-général de la CNMA, Cherif Benhabib, a affirmé l'importance de l'assurance agricole en tant que "moyen efficace" de garantie de la pérennité de l'activité agricole et de la stabilité des revenus des agriculteurs et producteurs, relevant l'importance de la généralisation de la culture de l'assurance dans les milieux agricoles et de la simplification des mesures d'adhésion à ce système.

Il a également évoqué les formules d'assurance disponibles et de mesures incitatives mises en place par l'Etat pour encourager les agriculteurs à en bénéficier dont la réduction des taux de souscription et l'élargissement de la couverture pour inclure le plus grand nombre possible de risques.

De son côté, le directeur-général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, Bilal Achacha, a indiqué que la participation de l'agence s'inscrit dans le cadre de son ouverture sur les secteurs stratégiques, notamment celui de l'agriculture et l'ouverture de perspectives aux diplômés universitaires et de la formation professionnelle pour s'impliquer dans les stratégies publiques de consolidation de l'entrepreneuriat dans les domaines à caractère prioritaire dont la céréaliculture qui représente un fondement primordial pour la sécurité alimentaire nationale.

Il a également rappelé que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat œuvre à accompagner les porteurs de projets en offrant formation, orientation et financement tout en accordant la priorité aux projets innovants à caractère écologique et durable, précisant que l'agence a financé plus de 13.000 micro-entreprises dans la wilaya de Constantine dont 760 actives dans le secteur agricole et 225 dans la filière céréalière.

La rencontre a regroupé les représentants de 18 caisses de mutualité agricole des wilayas de l'Est et du Centre du pays, des cadres du secteur agricole, des experts en économie, des représentants d'organisations professionnelles, des agriculteurs et des producteurs de la filière céréalière.

APS

NÂAMA

Plantation d'environ 7.000 boutures de palmier-dattier

Environ 7.000 boutures de palmier-dattier ont été plantées dans la wilaya de Nâama au cours de la saison agricole en cours (2024-2025) dans le cadre de la valorisation et de l'extension du patrimoine phoenicicole, a-on informé, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Cette opération, dotée d'une enveloppe financière de plus de 30 millions DA, vise à remplacer les palmiers endommagés par des incendies ou d'autres facteurs dans

plusieurs zones des communes de Moghrar, Djennine Bourezg, Tiout, Asla et Sfisifa, situées au sud de la wilaya, a précisé Ahmed Lâamri, chef du service Production et de l'appui technique à la DSA.

L'extension de la culture du palmier-dattier dans la wilaya de Nâama s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la plantation d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse et de la stratégie nationale d'extension des superficies consa-

crées à cette culture dans les zones sahariennes pour la période 2024-2025, avec un objectif de plantation sur 50 hectares hors-oasis dans la wilaya, a fait savoir la même source.

L'opération concerne 100 agriculteurs actifs dans les périmètres d'investissement agricole, sous la supervision et le suivi de la DSA. Ces agriculteurs bénéficient d'un soutien pour l'acquisition et l'installation d'équipements d'irrigation agricole, a ajouté la

même direction, sachant que ces mesures visent à étendre les surfaces dédiées au palmier-dattier dans la wilaya en vue de leur modernisation et de la production de données de qualité.

La superficie actuelle dédiée à cette culture dans la wilaya de Nâama est estimée à environ 327 hectares, avec un total de plus de 30.000 palmiers, concentrés principalement dans les oasis de Moghrar, Dermel, Tiout et Asla, indique-t-on de même source.

ENVIRONNEMENT

Ghardaïa : lancement d'une initiative écologique de volontariat au ksar de Melika

L'Association Tifaout (lumière en tamazight) du ksar de Melika (Ghardaïa), œuvrant pour la mise en place d'une approche participative dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation environnementale, a lancé une initiative visant la prise en charge de la dégradation de l'environnement et du cadre bâti du Ksar, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

L'initiative, qui vise à promouvoir l'hygiène et l'assainissement à tous les niveaux pour améliorer la salubrité du ksar, a porté sur plusieurs actions, allant de la gestion de la collecte des ordures ménagères à la réparation des fuites sur les réseaux d'AEP et des eaux usées, ainsi que

sur l'embellissement, a affirmé à l'APS le chargé de communication de l'association Tifaout, Bakir Metahri. Ces actions quotidiennes sont organisées bénévolement, avec la participation des habitants du ksar, a-t-il précisé en expliquant que les volontaires, munis de balais et de pelles, sillonnent les ruelles pour éliminer la pollution de l'écosystème en sacs plastiques et procéder à la collecte d'ordures et débris, en plus d'intervenir pour colmater les brèches et autres fissures des murs et façades et pour mettre en valeur les ouvrages ancestraux, tels les anciens puits et les fontaines.

L'initiative est marquée aussi par la participation des enfants avec

leurs parents à ces activités d'utilité publique, en vue de leur inculquer le sens de responsabilité écologique, a souligné M. Metahri.

Selon le président de Tifaout, Aïssa Ouassissékkouti, toutes les actions de l'association constituent une occasion pour la société civile de se mobiliser autour des questions liées à l'environnement.

Créée en 2015, l'association a organisé de nombreuses activités de volontariat (plantation d'arbres, nettoyage du ksar, réhabilitation du bâti ancestral) ainsi que l'entretien du ksar et la lutte contre les insectes et animaux nuisibles (moustiques, scorpion, etc.), et ce, avec le financement de bienfaiteurs.

RD CONGO

Au moins 104 morts dans des inondations dans l'Est

Au moins 104 personnes sont mortes dans des inondations dans un village situé près des rives du lac Tanganyika, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé samedi un responsable administratif cité par des médias.



Ce responsable, Sammy Kaji, administrateur du territoire de Fizi, dans lequel se trouve le village sinistré, a fait état d'au moins 104 morts et "d'énormes dégâts matériels".

Les habitants du village de Kasaba, situé dans la province orientale du Sud-Kivu, ont été surpris "en plein sommeil" dans la nuit de jeudi à vendredi, a précisé aux médias Bernard Akili, le chef du secteur de Nganja, où se trouve la localité de Kasaba.

Selon lui, les pluies torren-

tielles ont fait déborder la rivière Kasaba, dont les eaux ont déferlé vers l'aval "en charriant tout sur (leur) passage, grosses pierres, gros arbres et de la boue, avant de raser les habitations au bord du lac".

"Les victimes décédées sont en majorité des enfants et des personnes du troisième âge", a-t-il indiqué. Vingt huit (28) personnes ont également été blessées et 150 habitations ont été détruites, selon M. Akili. Un autre acteur de la société civile locale a affirmé aux médias que

119 corps avaient été retrouvés samedi. Le village de Kasaba est accessible seulement par voie lacustre et n'est pas couvert par les réseaux de téléphonie mobile, a indiqué une source humanitaire.

Environ 6,9 millions de personnes en Afrique occidentale et centrale ont été touchées par des pluies torrentielles et de graves inondations en Afrique occidentale et centrale en 2024, selon des chiffres du Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

SOMALIE

Au moins sept morts et 200 familles déplacées suite à des inondations à Mogadiscio

Au moins sept personnes ont péri dans la nuit de vendredi à samedi dans des inondations dévastatrices à Mogadiscio, la capitale somalienne, ont annoncé samedi les autorités.

Des pluies torrentielles, qui ont commencé vendredi soir et ont duré une dizaine d'heures, ont entraîné le déplacement de plus de 200 familles dont les habitations ont été envahies par les flots. Neuf maisons ont été complètement détruites dans plu-



sieurs quartiers de Mogadiscio, et six importantes routes goudronnées ont été endommagées. "Sept personnes sont

mortes, dont deux femmes", a déclaré Salah Omar Hassan, porte-parole de l'administration de la région de Banadir (où se

trouve Mogadiscio), lors d'une conférence de presse.

"L'inondation a également envahi les maisons de 200 familles tout en détruisant six routes goudronnées stratégiques, qui sont essentielles pour les transports et le déplacement des gens dans la capitale Mogadiscio", a-t-il ajouté. Selon un rapport des Nations unies publié le 30 avril, plus de 45.000 personnes ont été affectées par des crues éclair en Somalie depuis mi-avril.

SOUDAN

Les incendies dans le principal dépôt de carburant de Port-Soudan «totalement circonscrits»

La Défense civile soudanaise a annoncé dimanche avoir "totalement circonscrit" les incendies en cours dans le principal dépôt de carburant de Port-Soudan et d'autres sites stratégiques de la ville où siège provisoirement le gouvernement, visé la semaine dernière par des attaques de drones imputés aux Forces de soutien rapide (FSR). Les feux, qui

impliquent "d'importantes quantités de réserves de pétrole", ont été maîtrisés à l'issue d'une opération intense, a déclaré le chef de la défense civile Osman Atta dans un communiqué publié sur la page Facebook de l'institution, évoquant un "plan méticuleusement exécuté".

L'armée soudanaise et FSR s'opposent depuis deux ans

dans une guerre qui a fait des dizaines de milliers de morts, en plus de 13 millions de déplacés et réfugiés.

Les incendies, déclenchés par une frappe lundi sur le dépôt de carburant, s'étaient propagés à des "entrepôts remplis d'hydrocarbures", avaient expliqué les autorités, mettant en garde contre un "possible désastre dans la zone".

SRI LANKA

Au moins 15 morts dans un accident de bus

Au moins 15 passagers d'un bus qui transportait des pèlerins sont morts et 30 autres blessés dimanche matin dans le centre du Sri Lanka lorsque leur véhicule s'est écrasé dans un ravin, a indiqué la police. Le bus - qui transportait 70 personnes pour une capacité maximale de 50 - circulait dans la nuit dans les collines de la région de Kotmale lorsque son chauffeur en a perdu le contrôle, a précisé la police. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Le véhicule, propriété d'une entreprise publique, était parti de la ville de pèlerinage de Kataragama, dans le sud du Sri Lanka, et devait rejoindre celle de Kurunegala (nord-ouest), à 250 km de là. Cet accident est le plus meurtrier survenu sur les routes de l'île d'Asie du Sud depuis la collision d'un bus avec un train à un passage à niveau, qui avait fait 37 morts en 2005 à Polgahawela (nord-ouest).

Six soldats tués dans l'accident d'un hélicoptère militaire

Six soldats ont été tués vendredi dans l'accident d'un hélicoptère militaire qui effectuait un vol de démonstration dans l'est du Sri Lanka, selon l'armée. L'appareil est tombé pour une raison encore indéterminée dans un lac à Maduru Oya, à quelque 300 km à l'est de la capitale Colombo, a précisé une source militaire. Six des militaires à bord sont décédés, les six autres ont été légèrement blessés, a détaillé la même source. "Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident", a-t-on ajouté.

Ce crash est le plus grave survenu dans l'armée de l'air sri-lankaise depuis l'accident, en janvier 2020, d'un bimoteur de transport qui avait causé la mort de quatre personnes. En septembre 2000, un hélicoptère de transport militaire MI-17 s'était écrasé dans le centre du Sri Lanka, tuant ses 15 membres d'équipage et passagers.

NIGERIA

Trois personnes tuées par des hommes armés dans le sud-est du pays

Au moins trois personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées par des hommes armés qui ont dressé un barrage sur une autoroute dans l'Etat d'Imo, au sud-est du Nigeria, a annoncé samedi la police locale. "Des éléments criminels soupçonnés d'appartenir à l'organisation interdite Peuple indigène du Biafra (IPOB) (...) ont bloqué l'autoroute Owerri-Okigwe (jeudi) et ont commencé à tirer sporadiquement", a indiqué le porte-parole de la police de l'Etat d'Imo, Henry Okoye.

Ils ont tiré sur des "véhicules, incendié plusieurs voitures et tués des innocents", a-t-il ajouté, précisant qu'au moins trois personnes avaient été tuées. Selon le porte-parole, un assaillant a été tué et un autre a été arrêté, lors de l'intervention des forces policières. La police a imputé l'attaque à l'IPOB, un groupe armé classé "organisation terroriste" par les autorités nigérianes en 2017.

CORÉE DU SUD

Cinq blessés dans une attaque au couteau dans un lycée

Un jeune homme de 18 ans a poignardé trois personnes dans un lycée du centre de la Corée du Sud, et en a blessé deux autres plus légèrement, ont rapporté lundi les forces de l'ordre. Lundi matin, la police a été informée qu'"un élève avait poignardé quelqu'un dans une salle de classe avec un couteau", a déclaré dans un communiqué envoyé à la presse la police de la province de Chungbuk.

L'attaque s'est produite vers 8H36 locales (23H36 GMT) dans la ville de Cheongju, à 110 kilomètres au sud de la capitale Séoul. Trois personnes ont été grièvement blessées, notamment le directeur de l'établissement, qui a été poignardé à l'abdomen. La police a indiqué que deux autres personnes ont été légèrement blessées, dont une femme qui a été étranglée. Le mis en cause, légèrement blessé, a été interpellé 12 minutes après le signalement. Il a tenté de s'enfuir vers un parc voisin, où il a sauté dans un lac, avant d'être appréhendé puis transporté à l'hôpital.

APS

DJELFA

Les capacités du secteur de la santé la qualifient pour la réalisation d'un CHU (Ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, jeudi à Djelfa, que cette wilaya, dotée de nombreuses structures de santé, de diverses spécialités médicales et d'une annexe de faculté de médecine, est qualifiée pour la réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU).

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, au cours de laquelle il a procédé à la pose de la 1ère pierre de nouveaux projets d'infrastructures et à l'inauguration d'autres, le ministre a indiqué que cette wilaya, ayant bénéficié de plusieurs projets d'extension de son parc d'infrastructures sanitaires, va bénéficier d'une étude de réalisation d'un hôpital universitaire.

Le ministre a rappelé, à l'occasion, la liste des projets dont a bénéficié le secteur local de la santé, dans le cadre du programme complémentaire dédié à cette wilaya sur décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant qu'ils s'élèvent à 27 projets portant sur la réalisation d'hôpitaux, de polycliniques et de toutes les commodités de nature à assurer des prestations de santé aux citoyens.

Il a ajouté que cette visite dans la wilaya s'inscrit dans une "volonté d'impulser une dynamique de développement qualitative du secteur", marquée par la pose de la 1ère pierre de réalisation de trois (3) hôpitaux, respectivement au niveau de la wilaya déléguée de Ain Oussera (120 lits), la commune de Hed S'hari (60 lits), et la commune de Charef (60 lits).

Tous ces acquis de développement ayant été dotés d'une enveloppe financière de près de 3,8 milliards de DA, M. Saihi a procédé à l'inauguration d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Dar Chioukh (à l'Est de Djelfa), baptisé du nom du moudjahid Slimani Slimane, dit "Slimane Lekhal".

Cet établissement de proximité est équipé de matériel de pointe en imagerie médicale, de salles de chirurgie et de diverses spécialités médicales.

Le ministre a également inauguré le nouveau siège de la direction de la santé, conçu selon une architecture moderne, comprenant plusieurs services administratifs et des espaces d'accueil pour les citoyens. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la modernisation du service public.

EL-BAYADH

Réalisation de dix opérations complexes de chirurgie du genou à l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh

Dix opérations complexes de chirurgie du genou par arthroscopie ont été réalisées avec succès pour la première fois dans la wilaya d'El Bayadh, dans le cadre des journées médico-chirurgicales organisées par l'établissement public hospitalier "Ahmed Djermani" de la daïra de Labiodh Sidi Cheikh, a-t-on appris, jeudi auprès du directeur de l'établissement, Djilali Boudia.

M. Boudia a indiqué, à l'APS, que ces interventions, menées cette semaine en coordination avec l'association nationale "Les Amis du malade", ont été assurées par une équipe de médecins bénévoles spécialisés en orthopédie, provenant des secteurs public et privé des wilayas de Nâama et d'El Oued, en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale de l'hôpital local.

Les équipes médicales et paramédicales ont réalisé avec succès dix interventions chirurgicales complexes portant sur la reconstruction du ligament croisé et la réparation du ménisque, a précisé le même responsable.

Il a souligné que ce type d'initiative médicale, organisée périodiquement dans cet établissement public en coordination avec l'association "Les Amis du malade", dans le cadre de jumelages des hôpitaux, permet de réduire les déplacements contraignants des patients vers les wilayas du nord du pays pour se faire soigner. Ces journées médico-chirurgicales représentent également une opportunité de formation continue et de partage d'expériences entre les équipes médicales et paramédicales participantes, a ajouté la même source.

APS

ORAN

L'impact de l'environnement sur la santé respiratoire, thème du 13^e congrès de l'association oranaise de santé respiratoire

scientifique qui réunit plus de 300 spécialistes de différentes régions du pays, des pneumologues, des allergologues, des médecins généralistes et des cardiologues, vise à mettre la lumière sur l'impact de l'environnement sur la santé respiratoire, et l'émergence de plus en plus de pathologies respiratoires à cause de la pollution, a-t-il souligné.



Elle a également pour objectif de mettre en lumière le lien croissant entre la dégradation de l'environnement et l'augmentation des pathologies respiratoires.

"La pollution atmosphérique, les changements climatiques, l'exposition aux allergènes et aux particules fines sont autant de fac-

teurs qui aggravent ou déclenchent des maladies respiratoires telles que l'asthme, ou encore les infections pulmonaires chroniques et le cancer", a déclaré Pr Lelou.

Malgré le traitement adéquat et le recours à des protocoles innovants, on n'arrive pas souvent à des résultats

probants, à cause du facteur défavorable de l'environnement", a-t-il encore noté.

Le congrès propose, deux jours durant, des conférences plénières, des ateliers cliniques, ainsi que des tables rondes axées sur les défis actuels et les stratégies de prévention à adopter face à cette probléma-

tique de santé publique grandissante, a-t-il fait savoir.

L'objectif est également de renforcer la collaboration entre les différents acteurs du secteur pour une meilleure prise en charge des patients et une sensibilisation accrue de la population aux risques environnementaux.

MASCARA

Camp médical et chirurgical au profit d'enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et de personnes aux besoins spécifiques

Un camp médical et chirurgical national destiné aux enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et à des enfants en situation d'handicap a été lancé, jeudi, à l'Etablissement public hospitalier "Meslem-Tayeb" de Mascara.

Organisé à l'initiative de l'Association nationale "Amel El Hayat" pour la protection des enfants atteints d'IMC, en coordination avec le ministère de la Santé, cet événement a été inauguré par la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, accompagnée du wali, Fouad Aïssi.

Le programme comprend des consultations médicales et des interventions chirurgicales portant sur le bassin, la hanche et d'autres pathologies liées à la paralysie cérébrale, ainsi que des opérations en urologie, chirurgie plastique des brûlures et chirurgie générale pédiatrique destinées aux enfants en situation d'handicap de la wilaya de Mascara et de wilayas voisines, a précisé le président de l'association, Sid-Ahmed Mokadem.

Pendant les quatre jours que dure ce camp, les enfants bénéficieront également de séances de soutien psychologique ainsi que de l'injection de toxine botulique, un traitement utilisé pour réduire les spasmes musculaires, soulager



la douleur et améliorer la mobilité, a-t-on expliqué.

Ce camp cible plus de 500 enfants atteints d'IMC et d'autres formes d'handicap, issus de différentes communes de la wilaya de Mascara ainsi que des régions limitrophes. Il mobilise des équipes médicales et paramédicales provenant d'établissements de santé publics et privés de plusieurs wilayas.

Dans une déclaration à la presse, Meriem Cherfi a salué le soutien des autorités locales à cette initiative ainsi que les nombreuses facilités accordées pour sa mise en œuvre, annonçant que son instance prévoit, en collaboration avec l'association "Amel El

Hayat", d'autres caravanes médicales chirurgicales au cours de l'année dans la wilaya de Mascara, devant couvrir plusieurs spécialités.

L'objectif de cette initiative est de réduire les déplacements pénibles des enfants malades vers des centres spécialisés éloignés, tout en améliorant leur prise en charge médicale et en favorisant le dépistage précoce de diverses pathologies, a souligné le président d'association.

Des camps similaires seront prochainement organisés dans les wilayas d'El Meniaâ, Beni-Abbès, El M'Ghaïer, M'Sila et Ouled Djelal, a-t-il fait savoir.

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 52.829 martyrs et 119.554 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 52.829 martyrs et 119.554 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 19 martyrs et 81 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 2.720 Palestiniens sont tombés en martyrs et 7.513 autres ont été blessés de-

puis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois

d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Blocus sioniste à Ghaza: 14 personnes âgées mortes de faim en une semaine (Observatoire euro-med)

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a documenté la mort, en une semaine, de 14 Palestiniens âgés dans la bande de Ghaza en raison de complications liées à la faim, à la malnutrition et au manque de soins médicaux résultant du blocus humanitaire sioniste imposé à l'enclave depuis le 2 mars.

L'organisation de défense des droits de l'homme basée à Genève a déclaré samedi dans un communiqué qu'une "mort silencieuse emporte la vie des personnes âgées et des enfants à

Ghaza en raison des conditions de vie mortelles imposées délibérément par l'occupant sioniste), notamment la famine, dans le cadre d'un génocide qui dure depuis plus de 19 mois" dans l'enclave palestinienne.

L'Observatoire a expliqué que les 14 victimes "sont mortes dans différentes zones de Ghaza, où les habitants souffrent de graves pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments, dans un contexte de famine et d'effondrement complet du système de santé, exacerbant les souffrances des per-

sonnes âgées et des malades, les laissant affronter la mort dans un isolement complet".

Concernant le plan américain-sioniste relatif à l'acheminement de l'aide à Ghaza, l'Observatoire a averti que ce mécanisme est "une manœuvre visant à prolonger le blocus illégal en présentant à nouveau le crime de famine sous une forme trompeuse qui lui donne un faux caractère humanitaire et légitime son utilisation continue comme arme dans le cadre du crime de génocide en cours".

Les détenus palestiniens souffrent de négligence médicale délibérée dans les prisons sionistes (commission)

Les détenus palestiniens souffrent de conditions inhumaines dans les prisons de l'occupation sioniste, outre la négligence médicale, a dénoncé lundi, la Commission des Affaires des prisonniers palestiniens.

La Commission, citée par l'agence de presse palestinienne,

Wafa, a indiqué que l'administration pénitentiaire sioniste d'Ofer continue de faire des descentes dans les cellules des prisonniers dans le cadre de sa politique de répression généralisée, tout en négligeant délibérément leur état de santé.

"Les détenus de la prison d'Ofer

souffrent de conditions tragiques et de négligence médicale délibérée", a affirmé l'avocat de la Commission à l'issue d'une visite rendue à un certain nombre de prisonniers palestiniens dans cette prison, faisant savoir qu'ils manquaient de nourriture et de soins médicaux, notamment.

SOUDAN

Les enfants touchés par une catastrophe humanitaire "de plus en plus grave" (Unicef)

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a appelé à la cessation des combats au Soudan où les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire "de plus en plus grave".

"Alors que les combats s'intensifient au Darfour, au Soudan, les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire de plus en plus

grave", a écrit l'Unicef dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux. "Ces violences et ces combats doivent cesser", a-t-elle souligné.

L'Unicef a rappelé qu'elle est sur le terrain "pour soutenir les personnes déplacées en leur fournissant des fournitures vitales en matière de santé, de nutrition et d'eau, d'assainissement

et d'hygiène". Mercredi dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était dit "consterné" par la situation "de plus en plus catastrophique" dans l'Etat soudanais du Darfour septentrional, alors que les attaques meurtrières se poursuivent contre El-Fasher, réitérant son appel à faciliter un accès humanitaire "sûr et sans entrave" dans ce pays, en

proie à un conflit depuis avril 2023 qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

A cet égard, M. Guterres avait évoqué l'ampleur des besoins, des personnes "désespérées", principalement des femmes et des enfants, traversant la frontière vers le Tchad en quête de sécurité et d'assistance.

HYGIÈNE

Deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas de services de base (OMS)

Deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas de services d'hygiène des mains de base là où les soins sont dispensés, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rappelant que l'hygiène des mains reste l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir la transmission des infections et assurer des soins médicaux de qualité et hygiéniques.

"Deux établissements de santé sur cinq ne disposent toujours pas de services d'hygiène des mains de base là où les soins sont dispensés", a relevé l'OMS à l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains, célébrée le 5 mai de chaque année, avertissant que "cette lacune met en danger 3,4 milliards de personnes".

Cette Journée est célébrée cette année sous le thème "Les gants, parfois. L'hygiène des mains, toujours".

A cet effet, le sous-directeur général de l'OMS, Bruce Aylward, chargé de la couverture sanitaire universelle et du parcours de vie, explique que "les gants médicaux peuvent réduire le risque d'infection, mais ils ne remplacent jamais l'hygiène des mains", d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour améliorer l'hygiène des mains dans les établissements de soins, "afin d'assurer la sécurité des patients, des patientes, des soignants et des soignantes".

Pour l'OMS, les gants peuvent être contaminés, tout comme les mains, et sont souvent mal utilisés.

Par exemple, parfois les soignants ne les changent pas entre chaque patient ou entre chaque acte sur le même patient.

A cet égard, elle exhorte les responsables nationaux et le secteur de la santé à faire du respect des règles d'hygiène des mains, un "indicateur de performance" des systèmes de santé nationaux d'ici à 2026, conformément au Plan d'action mondial et au cadre de suivi pour la lutte anti-infectieuse 2024-2030.

Elle préconise également de former les personnels de santé à l'utilisation appropriée des gants, et à éviter l'utilisation inutile de gants afin de réduire autant que possible la production de déchets issus d'activités de soins, entre autres.

L'utilisation incorrecte des gants "non seulement nuit à la lutte anti-infectieuse, mais elle augmente considérablement la quantité de déchets issus d'activités de soins", a indiqué l'OMS, soulignant que la plupart des gants usagés sont considérés comme des déchets infectieux et doivent être incinérés ou subir un traitement spécialisé, ce qui représente une contrainte supplémentaire pour les systèmes de gestion des déchets déjà surchargés.

RDCONGO

Le nord-est du pays touché par une double épidémie de peste

Une épidémie simultanée de peste pulmonaire et bubonique s'est déclarée dans le territoire de Djugu, dans la province de l'Ituri, en République démocratique du Congo (RDC), a rapporté la station de radio congolaise Okapi.

"Depuis avril 2025, 24 cas de peste bubonique et pulmonaire ont été recensés dans la zone de santé de Rethy, située dans le territoire de Djugu, en Ituri", rapporte le média, qui précise qu'"une jeune fille de 13 ans, sévèrement atteinte, est décédée le mois dernier, faute d'une prise en charge précoce".

Les autorités de l'Ituri prennent des mesures d'urgence pour freiner les maladies, mais leurs efforts sont entravés par les actions des groupes rebelles qui continuent d'attaquer les villes et villages même en période d'épidémie.

La peste bubonique est considérée comme une maladie infectieuse particulièrement dangereuse avec un taux de mortalité élevé.

Elle est transmise par des puces qui parasitent les rats et autres rongeurs. La peste pulmonaire est causée quant à elle par des bactéries.

Cette maladie très dangereuse peut se transmettre par voie aérienne d'une personne à une autre par des gouttelettes de toux et peut également survenir comme une conséquence de la peste bubonique.

APS

VERTIGES Mais d'où ça vient ?

Une personne sur 7 a déjà eu des vertiges. Un vertige est toujours un signal d'alerte, mais pas forcément grave. Dans la majorité des cas, une solution existe pour le soulager puis traiter la pathologie responsable. Le point avec le Dr Carole Mousset, ORL au centre hospitalier Paris-Saint-Joseph.

Avoir un vertige fait toujours un peu peur et on a tendance à aller illico aux urgences, "ce qui les encombre inutilement" déplore le Dr Carole Mousset, ORL et responsable de la consultation "vertiges" au groupe hospitalier Paris-Saint-Joseph. "C'est chez son généraliste que l'il faut se rendre en premier lieu".

Votre généraliste est à même de diagnostiquer l'origine du vertige et d'en assurer le suivi. Si la pathologie qu'il suspecte n'est pas de son ressort, il orientera vers un spécialiste, ORL ou neurologue. Bref, ou connus, légers ou violents, chroniques, les « vrais » vertiges proviennent d'un mauvais fonctionnement du système vestibulaire, organe de l'équilibre situé dans l'oreille interne. Leurs causes sont diverses.

Ne pas confondre avec un simple malaise. On croit souvent qu'avoir la tête qui tourne, c'est un signe de vertige. À tort...

Le « vrai » vertige

On a l'impression que tout se met à tourner autour de soi (les objets, les murs, le plafond...), avec une difficulté à tenir debout et des nausées, des angisses... C'est un déséquilibre dont la cause se situe dans l'oreille interne.

Le « faux » vertige

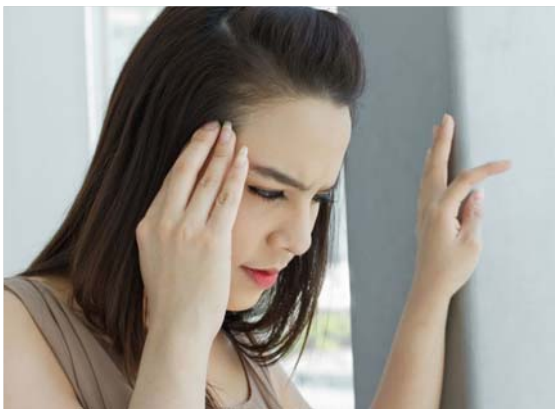
On se sent instable, comme ivre, avec des étourdissements : ça « tangue » ! Les causes sont multiples : infections, hypotension, diabète, médicaments, anémie, migraine, certaines maladies (sclérose en plaques, Parkinson...).

DES VERTIGES SURVENANT AUX CHANGEMENTS DE POSITION

Quand le vertige survient aux changements de position : c'est un vertige paroxystique bénin.

Les symptômes

« Paroxystique » signifie bref (moins d'une minute), isolé (sans signe associé), souvent violent. « Bénin », donc sans gravité. Il est



dit aussi « positionnel », car déclenché par des changements brusques de position : se lever, tourner rapidement la tête...

Qui est touché ?

C'est le vertige le plus fréquent (environ 30 % des cas), chez les jeunes et les plus âgés. Il apparaît une fois sur deux après un traumatisme (choc sur le crâne, coup du lapin, chute d'un escabeau, bousculade...). Mais il peut aussi survenir sans raison et n'importe quand. Le vieillissement de l'oreille est évoqué.

Les causes

Il est dû à la migration de cristaux (otolithes) dans les canaux semi-circulaires de l'oreille interne. C'est pourquoi il se produit aux changements de position.

La solution

Une manipulation permet de remettre les cristaux en place ou de

les disperser. Elle est réalisée par l'ORL ou un kiné spécialisé. Selon l'âge du patient, sa corpulence et l'état de ses articulations, on a le choix entre la manœuvre de Semont (basculement) et celle d'Epley, plutôt destinée aux plus âgés. En une semaine, le problème est résolu. Sinon, la guérison est spontanée en trois semaines.

UN GRAND VERTIGE DE PLUSIEURS JOURS

Un grand vertige de plusieurs jours, c'est une névrite vestibulaire.

Les symptômes

Le matin au réveil, apparaît un grand vertige permanent avec une sensation de malaise, des nausées, des vomissements... Impossible de marcher droit ou de se tenir debout : on a l'impression d'être tiré sur le côté. La crise dure au moins trois ou quatre jours, jusqu'à ce que le cer-

veau compense, plus ou moins vite selon l'âge et la condition physique. C'est une maladie bénigne qui guérit facilement.

Les causes

Il s'agit de l'atteinte du vestibule (dans l'oreille interne) d'un seul côté, d'origine virale ou circulaire.

Les causes

Au début, il existe une modification de la pression du liquide dans l'oreille interne. Son origine est inconnue.

Qui est touché ?

On importe quel âge en cas d'infection virale : après une grippe, une angine, un rhume, une infection ORL ou une gastro. Les plus de 40 ans quand la cause est circulaire : hypertension, antécédents de pontage.

La solution

Il n'est pas conseillé de rester couché, mais de se lever le plus vite possible. Au début de la crise, on a

conduit sa voiture, elle n'est pas malade.

Cette nausée virtuelle est d'ailleurs connue des gamers. La réalité virtuelle peut vous donner mal au cœur, en pleine immersion. Le principe est le même avec le smartphone : c'est le contraste de mobilité entre votre corps et vos yeux qui crée un déséquilibre. Lorsque vous scrollez, vous voyez défiler des images, vous lisez du texte, une

vidéo s'anime : votre stimulation visuelle est très intense. Mais votre organisme, lui, est immobile, récapitule le l'information Post qui reprend les résultats d'une étude publiée dans Science Daily en 2018.

Pour la contrer, inutile d'augmenter votre activité physique pour l'aligner sur votre activité visuelle... Pensez plutôt à alléger votre temps d'écran, à scroller moins vite, à faire des pauses.

Victimes de vertiges ? les précautions à prendre

Ça tourne, ça tangue ? Le vertige est une illusion de mouvement qui entraîne une impression de déséquilibre très désagréable. Les médecins distinguent toutefois les vrais vertiges, caractérisés par la sensation que tout tourne autour de soi, des étourdissements où le sujet lui-même a l'impression de tourner, voire de perdre l'équilibre. À ne pas confondre avec de simples instabilités à la marche ou la station debout. Comment réagir ?

On fait attention

- Vous perdez l'équilibre, pas de panique ! Il faut éviter les mouvements brusques pour ne pas aggraver la sensation de vertige et entraîner des vomissements. Ralentissez le pas et si possible assez-vous ou allongez-vous en fermant les yeux, le temps que cela passe.

- Le réveil sonne ? Ne sautez pas du lit si vous avez tendance à tourner. Apprenez à vous lever lentement : restez assis quelques instants au bord du lit, puis redressez-vous doucement.

- Si vous avez eu un vertige passager, il vaut mieux attendre 2 ou 3 heures avant de conduire pour vous assurer. En cas de vertige à répétition, demandez l'avis de votre médecin.

- Les acrobaties, il faut oublier ! Évitez absolument de grimper sur un escabeau ou de faire des travaux nécessitant de l'équilibre (ce n'est pas le moment d'aller balayer le toit).

On soigne son hygiène de vie

- Non à l'alcool, au tabac et à la caféine ! Ces stimulants augmentent le risque de vertige. Évitez aussi de manger trop salé : le sel peut causer une rétention d'eau, ce qui perturbe le travail d'équilibre de l'oreille interne.

La solution

Aucun médicament n'est vraiment efficace, sauf des diurétiques « osmotiques », permettant de diminuer la pression dans l'oreille. Il est conseillé d'apprendre à gérer son stress en faisant du yoga ou de la natation, voire en suivant une psychothérapie. On peut aussi s'adresser à des médecines douces (homéopathie, acupuncture, sophrologie) pour gérer en sérénité.

- Ne sautez pas de repas. L'hypoglycémie peut être à l'origine d'étourdissements. Évitez aussi de vous dresser trop stricts : les pertes de poids rapides peuvent s'accompagner de vertiges et même d'évanouissements. Consultez un médecin ou un nutritionniste si vous voulez maigrir. En cas de maladie hypoglycémique, il est conseillé de manger un morceau de sucre ou un bonbon.

- Faites du sport. Cela aide à maintenir son corps en bon état et à entretenir l'équilibre. Choisissez un cours de gymnastique douce où l'on travaille la sensibilité proprioceptive, c'est-à-dire l'équilibre du corps (exercices en appui sur une seule jambe, puis l'autre). Le yoga est excellent aussi.

Les principales causes d'un vertige

La crise de vertige est une sensation impressionnante conduisant souvent aux urgences. Le bon réflexe est plutôt de consulter son généraliste. Quelles sont les causes des vertiges ? Y a-t-il lieu de s'inquiéter ? Le point sur les principales causes des vertiges et les solutions associées.

Le mot « vertige » n'a pas le même sens pour tout le monde. Pour les médecins, la sensation de voir des points lumineux ou d'avoir les jambes flageolantes n'est pas un vertige, mais une sensation vertigineuse. Elle peut être liée à une petite chute de tension, à une hypoglycémie passagère (baisse du taux de sucre dans le sang) ou à un malaise vagal (bref évanouissement). Les vrais vertiges s'accompagnent de rotation et d'instabilité. « Les patients disent que leur environnement tourne et qu'ils ont l'impression d'être dans le tambour d'une machine à laver. Ils perdent l'équilibre et titubent en marchant, comme s'ils étaient en état d'ébriété », relate le Dr Laurence Allagon-Bourguet, ORL, spécialiste des vertiges. En cause dans la majorité des cas : un trouble de l'oreille interne, où se situe l'organe de l'équilibre.

LES SIGNES QUI DOIVENT INQUIÉTER

Il faut consulter en urgence si le vertige s'accompagne d'autres symptômes... La personne n'arrive plus à se tenir debout et à contrôler ses membres. Elle ressent de violents maux de tête alors qu'elle n'est pas sujette aux migraines.

Elle voit double, elle a du mal à parler. Elle présente également des facteurs de risque cardiovasculaire. Il peut alors s'agir d'une maladie plus grave : accident vasculaire cérébral, neurinome (tumeur du nerf vestibulaire).

Après souvent d'autres signes : fourmillements, troubles de la sensibilité, paralysie d'une partie du visage...

- Buvez suffisamment : la déshydratation participe souvent aux sensations vertigineuses. Environ 6 à 8 verres par jour, ce n'est pas trop ! Si vous avez des nausées, buvez de petites gorgées pour ménager votre estomac.

- Ne sautez pas de repas. L'hypoglycémie peut être à l'origine d'étourdissements. Évitez aussi de vous dresser trop stricts : les pertes de poids rapides peuvent s'accompagner de vertiges et même d'évanouissements. Consultez un médecin ou un nutritionniste si vous voulez maigrir. En cas de maladie hypoglycémique, il est conseillé de manger un morceau de sucre ou un bonbon.

- Faites du sport. Cela aide à maintenir son corps en bon état et à entretenir l'équilibre. Choisissez un cours de gymnastique douce où l'on travaille la sensibilité proprioceptive, c'est-à-dire l'équilibre du corps (exercices en appui sur une seule jambe, puis l'autre). Le yoga est excellent aussi.



LE VERTIGE POSITIONNEL PAROXYSMIQUE BÉNIN LORS D'UN CHANGEMENT DE POSITION

La crise dure moins d'une minute et survient dans une position donnée, par exemple après s'être allongé. La sensation de rotation, brève mais très intense, cesse lorsque la personne se redresse. On parle souvent de « calcul d'oreille ». En effet, ce vertige est dû à un dysfonctionnement des otolithes, des minicristaux de carbonate de calcium de l'oreille interne, dont les déplacements informent les centres nerveux des mouvements du corps.

La solution : Le diagnostic et le traitement sont très simples, mais spectaculaires. On assied le patient sur la table d'examen ou une banquette et on le bascule rapidement en position couchée du côté qui déclenche le vertige. Puis, immédiatement après, on le rebuscule de l'autre côté sans

modifier la position de sa tête. Cette manœuvre libératoire permet en quelque sorte de remettre les otolithes en place, ce qui supprime progressivement les crises.

LE VERTIGE DURE PLUSIEURS JOURS : IL S'AGIT D'UNE NÉVRITE VESTIBULAIRE

La névrite vestibulaire est une inflammation du nerf vestibulaire, qui relie l'oreille interne aux centres nerveux. Il en existe deux causes possibles : l'une virale en cas d'infection (grippe ou herpès) ; l'autre vasculaire, en cas de forte augmentation de la tension. Cette inflammation provoque une seule grande crise de vertige, qui cloue la personne au lit pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, et s'accompagne de nausées et de vomissements.

La solution : Le vertige régresse peu à peu, mais il est important d'en faire

le diagnostic le plus tôt possible pour pouvoir le traiter. Le plus souvent par des corticoïdes pendant plusieurs jours.

Le médecin prescrit des antivertigineux (Tanganil®, Agyrax®) et des antiémétiques (Motilium®, Primpéran®) pour atténuer les symptômes. « Pour le patient, le fait de pouvoir se lever et reprendre sa vie active favorise la récupération et écarte la crise », précise la spécialiste.

DES BOURDONNEMENTS D'OREILLE ? C'EST LA MALADIE DE MÉNIÈRE

La maladie de Ménière est à l'origine de crises répétées de vertiges intenses, pouvant durer plusieurs heures. Juste avant, la personne présente une perte d'audition transitoire avec la sensation d'avoir l'oreille pleine et des acouphènes (bourdonnements ou sifflements d'oreille), souvent d'un seul côté. La maladie est due à une augmentation de la pression dans le labyrinthe (oreille interne), dont la cause reste inconnue. Elle peut toutefois être favorisée par des facteurs psychologiques : stress, anxiété, surmenage...

La solution : « Cette maladie est parfois très délicate à traiter, souligne le Dr Allagon-Bourguet. On arrive à faire remonter l'audition et à limiter les crises grâce à un traitement de fond (comme la bêta-sérine), mais une période de stress professionnel intense peut déclencher une nouvelle crise. C'est pourquoi il est conseillé d'apprendre à gérer son stress par la pratique sportive (natation, yoga, Pilates...), des techniques de relaxation (sophrologie, méditation...) ou de la psychothérapie.

Dans quels cas consulter un ORL ?

Quand on a la tête qui tourne, on ne pense pas toujours à consulter un ORL. Pourtant, de nombreux vertiges inexpliqués sont liés à un problème d'oreille interne... La forme la plus courante de vertiges concernés par une visite chez un ORL est le vertige positionnel paroxystique bénin. Il est causé par une accumulation de minuscules cristaux au fond des canaux semi-circulaires de l'oreille interne. Lors de certains mouvements de la tête, ces cristaux viennent se bloquer d'un seul côté, envoyant des informations positionnelles inexactes au cerveau.

Parfois les crises de vertiges se répètent et sont accompagnées d'une perte momentanée de l'audition et de sifflements dans l'oreille qui font penser à des acouphènes. Ces symptômes sont très évocateurs de la maladie de Ménière, liée à un problème de pression dans l'oreille interne. 6% des vertiges sont causés par cette maladie. La consultation chez l'ORL est indispensable pour confirmer le diagnostic.

À noter : votre vertige était tellement intense que vous étiez resté plusieurs jours couché ? Il

s'agissait probablement d'une névrite vestibulaire : une atteinte de l'oreille interne provoquant l'inflammation d'une branche du nerf auditif. Elle peut parfois être provoquée par un virus. Peu fréquente, cette affection bénigne touche plutôt les jeunes adultes qui s'en remettent généralement bien. Il vaut cependant mieux consulter.

COMMENT SE PASSER LA VISITE CHEZ L'ORL ?

Après vous avoir demandé de décrire vos vertiges, le médecin explore votre oreille interne. Pour confirmer son diagnostic, il vous fait éventuellement faire quelques tests : marcher sur place, faire deux pas en avant puis deux pas en arrière, tendre les bras en avant et rester ainsi quelques minutes les yeux fermés... Quand le spécialiste détecte un vertige positionnel bénin, il effectue une manœuvre : il vous bascule d'un côté puis de l'autre d'une façon particulière.

Cette manipulation, qui peut aussi être réalisée par un kinésithérapeute, guérit la plupart de ces vertiges, soit instantanément, soit après 2 ou 3 séances. Dans le cas de la maladie de Ménière,

l'ORL vous prescrit des antivertigineux et si besoin des remèdes pour lutter contre les nausées et les vomissements. En cas de névrite vestibulaire, le médecin ORL peut vous prescrire en plus d'antivertigineux puissants, une corticothérapie et des antiviraux (en cas d'affection virale). Une rééducation vestibulaire est conseillée pour éviter la réapparition des vertiges.

QUE FAIRE DANS D'AUTRES CAS DE VERTIGES ?

Certains vertiges proviennent de petits blocages cervicaux qui n'ont rien à voir avec l'oreille interne. Ces symptômes peuvent apparaître chez des personnes qui se sont endormies dans une mauvaise position, après un voyage en avion ou encore après un accident... Ils seraient dus à l'irritation de petits filets nerveux lors du blocage réflexe des muscles du cou.

L'acupuncture, l'ostéopathe ou les massages sont alors des moyens efficaces de faire disparaître ces vertiges. Mais attention, ces manipulations sont déconseillées chez les personnes âgées sans avis médical.

Souffrez-vous de nausée virtuelle ?

Lorsque vous faites défiler votre écran de téléphone, vous ressentez des vertiges et nausées ? Vous souffrez de ce qu'on appelle « nausée virtuelle », comparable au mal de mer. Explications.

Mal au ventre, envie de vomir, sensations de vertiges : vous scrollez (fautes de frappe) votre écran de téléphone et vous vous sentez mal ? Figurez-vous que cela a un nom. Un article de Psychology Today,

signé de la chercheuse américaine Cynthia M. Bulik explique ce phénomène moderne de nausée virtuelle.

La cybersickness est réelle ! est intitulée l'étude publiée par la spécialiste du département de psychiatrie de l'École de médecine de l'Université de Caroline du Nord. Elle raconte en avoir été elle-même victime lors d'une conférence en 2010. Un collègue lui fait une dé-

monstration de son nouvel iPad, suite à quoi elle sort en catastrophe pour éviter de vomir.

Son ressenti à ce moment-là l'interroge particulièrement : la nausée semble étrangement à la ressemblance qu'elle a dans un avion, dans une voiture qu'elle ne conduirait pas, dans un train qui changerait de direction... En scrolant elle-même son écran, elle ne l'a jamais vécu. De la même manière, lorsqu'elle

conduit sa voiture, elle n'est pas malade.

Cette nausée virtuelle est d'ailleurs connue des gamers. La réalité virtuelle peut vous donner mal au cœur, en pleine immersion. Le principe est le même avec le smartphone : c'est le contraste de mobilité entre votre corps et vos yeux qui crée un déséquilibre. Lorsque vous scrollez, vous voyez défiler des images, vous lisez du texte, une

vidéo s'anime : votre stimulation visuelle est très intense. Mais votre organisme, lui, est immobile, récapitule le l'information Post qui reprend les résultats d'une étude publiée dans Science Daily en 2018.

Pour la contrer, inutile d'augmenter votre activité physique pour l'aligner sur votre activité visuelle... Pensez plutôt à alléger votre temps d'écran, à scroller moins vite, à faire des pauses.

SAHARA OCCIDENTAL

Une rapporteuse de l'ONU exprime ses "vives préoccupations" concernant le harcèlement d'un militant sahraoui par le Maroc

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor a exprimé, jeudi, ses "vives préoccupations" concernant les actes d'intimidation, de diffamation et les restrictions à la liberté de mouvement et de réunion imposés par le Maroc au président du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA), Ali Salem Tamek.

"J'ai écrit au gouvernement du Maroc à propos du harcèlement, des attaques physiques, des menaces de nature politique et de la surveillance contre le défenseur des droits humains sahraoui, Ali Salem Tamek", a-t-elle écrit sur les réseaux sociaux.

Dans une communication transmise au gouvernement du Maroc en février dernier, Mary Lawlor et d'autres experts des Nations unies ont exprimé leurs "vives préoccupations" concernant les actes d'intimidation et de diffamation contre M. Tamek, et la surveillance et la présence continue d'agents de sécurité devant son domicile".

Les experts onusiens ont exprimé également leur "préoccupation" concernant "les restrictions à la liberté de mouvement et de réunion de M. Tamek, des membres du CODESA et d'autres défenseurs des

droits humains du Sahara occidental". "Nous craignons que ces mesures aient été prises en représailles à son travail en faveur des droits humains ainsi qu'en représailles à son exercice de la liberté d'expression, notamment pour dénoncer des violations présumées des droits de l'homme et des conditions de détention inappropriées", ont-ils expliqué. Selon ces experts, ces actes ont "un effet paralysant et inhibiteur" sur la société civile et "dissuade" d'autres personnes de travailler dans le domaine des droits de l'homme.

Ils ont souligné, à ce titre, que ces faits contreviennent, entre autres aux normes du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Maroc a adhéré le 3 mai 1979, notamment à l'article 19, qui garantit le droit à la liberté d'expres-

sion, à l'article 21, qui garantit le droit de réunion pacifique, et à l'article 12, qui garantit le droit à la liberté de mouvement.

En effet, les experts onusiens ont documenté dans cette communication transmise à Rabat, une série d'actes de harcèlement et d'attaques physiques, de menaces de nature politique, et d'actes de surveillance contre Ali Salem Tamek.

Ce défenseur sahraoui des droits humains a fait l'objet aussi de restrictions de voyage à trois reprises en trois mois.

Enfin, après cette communication, Ali Salem Tamek "a continué de faire l'objet de harcèlement de la part de la police marocaine en février et en mars, ainsi que de tentatives d'expulsion du logement qu'il louait", ont regretté les experts de l'ONU.

CENTRAFRIQUE

Intensification des patrouilles de la MINUSCA dans le sud-est face à la recrudescence des violences armées

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) a annoncé mercredi que ses forces de maintien de la paix ont intensifié leurs patrouilles dans plusieurs localités du sud-est de la République centrafricaine, à la suite d'une recrudescence des violences armées.

Selon Florence Marchal, porte-parole de la mission onusienne, la MINUSCA est particulièrement active dans la préfecture du Haut-Mbomou, où elle s'emploie à protéger les civils exposés à des menaces persistantes et à rétablir le calme dans cette région en proie à des tensions croissantes ces derniers jours.

Mme Marchal a rapporté que les récentes attaques dans les sous-préfectures de Zémio et de Mboki avaient provoqué le déplacement de nombreux habitants.

Plusieurs d'entre eux ont trouvé refuge dans les églises de l'église catholique, de l'hôpital local ainsi que

dans des centres de formation. D'autres ont traversé la frontière pour se réfugier en République Démocratique du Congo.

En réponse à cette situation sécuritaire préoccupante, la MINUSCA a renforcé sa présence dans la zone par la mise en œuvre de patrouilles permanentes, destinées à prévenir de nouvelles attaques et à rassurer la population locale.

La porte-parole a également indiqué que la mission soutenait les Forces armées centrafricaines (FACA) en facilitant le déploiement par voie aérienne de plus de 200 soldats, afin de consolider leur dispositif dans cette région.

Des affrontements opposant les forces gouvernementales et leurs alliés à des miliciens armés ont été signalés récemment à Zémio et Mboki, mettant en péril la stabilité de cette région.

MALI

Les partis reportent leur rassemblement, dénoncent des menaces proférées par les putschistes

Les partis politiques engagés pour la défense de la Constitution malienne ont annoncé le report à "une très prochaine date" de leur mouvement de contestation populaire, initialement prévu ce vendredi à Bamako pour exiger de la junte militaire au pouvoir notamment l'annulation du décret portant suspension de leurs activités, dénonçant "des appels à la violence" et des menaces proférées par les putschistes.

Dans un communiqué repris par des médias, le Collectif des partis politiques pour la Constitution a annoncé "le report à une très prochaine date du meeting initialement prévu pour ce vendredi 9 mai courant au monument de l'indépendance de Bamako".

Ce report s'explique, souligne le communiqué, par "des manœuvres corroborées, entre autres, par les multiples appels à la violence, les menaces et les insultes proférées sur les réseaux sociaux par deux membres du Conseil national de transition (CNT) qui, par lâcheté, se sont finalement cachés (et) la diffusion sur les mêmes réseaux

d'une fausse demande antidaté pour la tenue d'un autre rassemblement, aux mêmes heures et lieux (que celui des partis), attribuée à des inconnus se faisant appeler "Jeunes leaders"."

"Les partis politiques pour la Constitution, conscients de leur responsabilité envers la vie humaine, rejettent toute forme de violence et de turberies planifiées", a indiqué le document avant d'ajouter que les partis "continuent à s'opposer fermement aux violations de la Constitution et aux mesures liberticides et antidémocratiques", qu'ils ont d'ailleurs soumises en urgence à la justice dont ils attendent, "en toute confiance", les décisions.

La coalition d'opposition, regroupant une centaine de partis, exhorte, en outre, "les Maliens de l'intérieur comme de l'extérieur à rester mobilisés et à l'écoute des prochains mots d'ordre".

Le chef de la junte malienne, le général Assimi Goïta, avait décidé, mercredi dernier, de suspendre "jusqu'à nouvel ordre" les activités des partis politiques et des associations à caractère politique sur toute

l'étendue du territoire, selon un décret présidentiel lu à la télévision nationale.

Le Collectif des partis politiques pour la Constitution (regroupant une centaine de partis et de mouvements politiques maliens) a annoncé, jeudi, avoir engagé une procédure judiciaire en urgence pour exiger l'annulation de ce décret, à l'origine de la grave crise politique qui secoue le Mali.

Pour rappel, une coalition d'une centaine de partis s'est formée pour "exiger la fin effective de la transition politico-militaire au plus tard le 31 décembre 2025" et appeler "à la mise en place d'un calendrier de retour rapide à l'ordre constitutionnel" au Mali.

Cette nouvelle coalition a réussi à mobiliser plusieurs centaines de personnes lors d'une manifestation samedi dernier à Bamako lors de laquelle les protestataires ont réclamé "la liberté, la démocratie" et "des élections" alors que les putschistes ont manqué à leur engagement de transférer le pouvoir aux civils en mars 2024, après deux coups d'Etat militaires en 2020 et 2021.

SOUDAN

33 morts dans des attaques imputées aux FSR (secours)

Plus de 30 personnes ont été tuées dans des bombardements imputés aux Forces de soutien rapide (FSR) contre un camp de déplacés et une prison dans le sud et l'ouest du Soudan, ont indiqué un comité de secours et une source médicale samedi.

Vendredi soir, 14 Soudanais membres d'une même famille ont été tués dans un "bombardement intense à l'artillerie" du camp d'Abou Chouk au Darfour-Nord, a rapporté un groupe local de secouristes bénévoles.

Le camp, en proie à la famine comme d'autres régions du pays selon l'ONU, est situé près d'El-Facher, la dernière capitale provinciale du Darfour à échapper aux FSR. Il abrite des dizaines de milliers de personnes ayant fui les violences des conflits successifs au Darfour.

Le camp est situé près de celui de Zamzam pris en avril par les FSR après une offensive dévastatrice qui a pratiquement vidé le camp, où s'étaient réfugiés près d'un million de déplacés selon l'ONU. Dans le sud du pays, "19 prisonniers ont été tués et 45 blessés" dans une frappe de drone samedi contre une prison d'El-Obeid, la capitale de l'Etat du Kordofan-Nord, une région contrôlée par l'armée, a indiqué une source médicale, en accusant aussi les FSR.

Le conflit au Soudan a éclaté le 15 avril 2023 entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane, et les FSR dirigées par son ancien adjoint, Mohamed Hamdane Daglo.

Ces dernières semaines et après la perte de la capitale Khartoum fin mars, les FSR ont élargi la portée de leurs attaques contre les zones tenues par l'armée, intensifiant les bombardements à Port-Soudan, dans l'est, au Darfour dans l'ouest, et au Kordofan, dans le sud.

Le chef de l'ONU "gravement préoccupé" par les récentes attaques de drones à Port-Soudan

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, est gravement préoccupé par les récentes attaques de drones à Port-Soudan, le principal point d'entrée de l'aide humanitaire au Soudan, a déclaré jeudi son porte-parole adjoint Farhan Haq.

"Le secrétaire général prévient que cette escalade majeure pourrait entraîner des pertes civiles à grande échelle et une destruction accrue d'infrastructures essentielles", a-t-il indiqué lors d'un point de presse quotidien.

M. Guterres est préoccupé par le fait que le conflit a gagné la région servant de refuge à un grand nombre de personnes déplacées de la capitale soudanaise, Khartoum, selon le porte-parole.

Depuis janvier, les attaques multipliées dans tout le pays contre des centrales électriques et d'autres infrastructures essentielles ont perturbé l'accès des civils à l'électricité, aux soins de santé, à l'eau potable et à la nourriture.

Selon M. Haq, le chef de l'ONU réitère que toutes les parties au conflit doivent se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu du droit humanitaire international en ne pas ciblant les civils et les biens de caractère civil, prendre toutes les précautions possibles pour éviter et, en tout état de cause, réduire au minimum les pertes civiles accidentelles, et permettre et faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire destinée aux civils dans le besoin.

Le secrétaire général appelle les parties à s'engager de manière constructive dans les mécanismes de soutien à la médiation déjà en place pour aider les parties à parvenir à une solution politique, réaffirmant le soutien continu des Nations Unies pour aider à trouver une issue à cette crise.

Mardi, des attaques de drones ont frappé des sites stratégiques à Port-Soudan, dont un aéroport international, un hôtel près du palais présidentiel temporaire et un port pétrolier d'exportation.

APS

P A L E S T I N E

Ghaza: dix martyrs dans des frappes aériennes de l'armée sioniste à Khan Younes

Au moins dix Palestiniens, dont quatre enfants, sont tombés en martyrs dimanche, dans des bombardements par l'armée sioniste de tentes abritant des personnes déplacées dans la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.



Un drone des forces d'occupation a ciblé une tente abritant une famille dans la région d'Al-Amal à l'ouest de Khan Younes, a souligné Wafa, relevant qu'un citoyen palestinien, sa femme et leurs deux enfants, sont tombés en martyrs dans cette attaque.

Une autre frappe aérienne menée par un drone de l'armée sioniste a visé une tente abritant des personnes déplacées dans la région d'Al-Mawasi, au nord de Khan Younes, faisant quatre martyrs, tous membres d'une même famille, ajoute la même source.

Par ailleurs, un enfant palestinien est tombé en martyr et sept autres civils ont été blessés lors d'une frappe aérienne des forces d'occupation ayant visé une tente d'une famille au sud de Khan Younes, tandis qu'un autre civil est tombé en martyr dans une attaque de drone ayant visé un vélo près du siège de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) à Mawasi al-Qarara, au nord-ouest de la ville.

L'artillerie des forces d'occupation a également bombardé le village d'Abasan al-Kabira, à l'est de Khan Younes, tandis que des tirs nourris de blindés ont été si-

gnalés dans la même zone. Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.701 martyrs et 7.432 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.810 martyrs et 119.473 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Ghaza : deux martyrs dans une frappe sioniste dans le nord de la bande de Ghaza

Deux personnes sont tombées en martyres et plusieurs blessés dans la nuit de samedi dans une frappe sioniste à Khan-Younes dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté dimanche l'agence de presse palestinienne Wafa. Cinq

personnes ont été blessées dans une frappe de drone sioniste ayant visé une tente abritant des personnes déplacées dans la région d'El-Maouassi à l'ouest de la ville de Ghaza, a précisé Wafa.

Les forces d'occupation sio-

nistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par

l'entité sioniste ont fait 2.701 martyrs et 7.432 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.810 martyrs et 119.473 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Ghaza : trois martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste

Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, samedi, dans un bombardement des avions de guerre de l'armée sioniste ayant visé une tente abritant des personnes déplacées dans la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Trois Palestiniens sont tombés en

martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans un bombardement par les forces d'occupation d'une tente abritant des personnes déplacées dans une école sur la rue Al-Nasr, à l'ouest de la ville de Ghaza, précise Wafa.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption

de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.701 martyrs et 7.432 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.810 martyrs et 119.473 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Ghaza : quatre martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste à Deir al-Balah

Au moins quatre Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, samedi, dans un bombardement des avions de guerre de l'armée sioniste ayant visé une tente abritant des personnes déplacées à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Quatre civils sont tombés en martyrs et

plusieurs autres, dont des enfants, ont été blessés après que les forces d'occupation ont bombardé une tente abritant des personnes déplacées dans le camp d'Al Nasira, à l'est de l'hôpital Al-Aqsa à Deir al-Balah, précise Wafa.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption

de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.701 martyrs et 7.432 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.810 martyrs et 119.473 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

L'UNRWA avertit contre la poursuite du blocus humanitaire sioniste à Ghaza

L'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a averti que la poursuite du blocus humanitaire sioniste dans la bande de Ghaza, depuis plus de neuf semaines, causerait "des dommages irréversibles à d'innombrables vies".

"Cela fait plus de 9 semaines que Ghaza est assiégée, (l'entité sioniste) interdisant l'entrée de toute aide humanitaire, médicale et commerciale", a écrit l'UNRWA dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux. "Plus ce blocus se prolonge, plus des dommages irréversibles sont causés à d'innombrables vies", a mis en garde l'agence onusienne.

"L'UNRWA dispose de milliers de camions prêts à entrer et nos équipes à Ghaza sont prêtes à intensifier les livraisons", a-t-elle précisé. La bande de Ghaza est soumise à un blocus humanitaire sioniste étouffant depuis le 2 mars dernier et ravagée par une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, ayant fait jusque-là, 52.810 martyrs et 119.473 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes successifs, du côté de la porte des Maghrébins, ont mené des marches provocatrices et effectué des rituels talmudiques, souligne Wafa qui cite des témoins oculaires.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

ALBANIE

Les Albanais commencent à voter pour des élections législatives

Les Albanais ont commencé dimanche à voter pour des élections législatives qui devraient reconduire le Premier ministre socialiste, Edi Rama.

Les bureaux de vote ont ouvert à 07H00 (05H00 GMT) et doivent fermer à 19H00 (17H00 GMT). Plus de 2.000 observa-

teurs étrangers et albanais sont déployés pour superviser ce scrutin.

Quelque 3,7 millions d'électeurs au total sont appelés à choisir dimanche parmi les candidats des 40 partis en lice pour ce scrutin proportionnel.

Pour emporter la victoire et

se hisser au pouvoir pour les quatre prochaines années, il faut la majorité des 140 sièges de la Kuvendi, l'Assemblée.

Selon la commission électorale, les premiers scores des partis seront publiés dans les deux jours suivants le scrutin.

APS



ALGER

Lancement de la "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles"

La "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles" a été lancée samedi à Alger, une initiative visant à étudier, publier et mettre la lumière sur la pensée civilisationnelle de ce penseur algérien à travers une perspective contemporaine.



À l'initiative de la "Fondation Afak pour les études et la formation", ce projet scientifique a été lancé lors d'une cérémonie organisée au siège du Haut conseil islamique (HCI), en présence de son président, Mabrouk Zaid El Kheir, et du président de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA), Abdelhalim Kaba, outre des chercheurs intéressés par la pensée de Malek Bennabi.

Dans son allocution à l'occasion, le président de la Fondation Afak pour les études et la formation, Redouane Toufouti, a souligné que le travail de la "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles" consistait à étudier et à diffuser la pensée du philosophe et penseur algérien Malek Bennabi à travers l'organisation de rencontres et de colloques intellectuels dans le but de "raviver sa pensée dans le cadre d'une approche contemporaine et de présenter une

analyse scientifique et critique de ses ouvrages et de ses idées, ainsi que de leurs applications aux défis contemporains".

De son côté, le président de l'AOMA a mis en avant l'importance de rendre de tels hommages aux penseurs, aux savants et aux créateurs, saluant à l'occasion cette initiative qui, selon lui, "immortalise la pensée de Malek Bennabi".

Pour sa part, le président de la "Chaire scientifique Malek Bennabi pour les études civilisationnelles", le chercheur Amar Talbi, qui fut l'un des étudiants de Malek Bennabi, a indiqué que cette initiative, encadrée par un conseil scientifique intéressé par la pensée de Malek Bennabi, visait à "susciter la conscience en Algérie et dans le monde musulman".

De son côté, M. Mohamed Ouzar, membre de la "Fondation Afak pour les études et la formation", a présenté un exposé exhaustif sur le projet de la "Chaire scientifique Malek Ben-

nabi", expliquant qu'il s'agit d'un "espace d'échange scientifique entre les chercheurs et les étudiants intéressés par la pensée de Malek Bennabi".

Malek Bennabi (1905-1973) est considéré comme l'une des figures emblématiques de la pensée islamique contemporaine et l'un des pionniers de la renaissance intellectuelle au XXe siècle.

Il a profondément marqué les domaines de la pensée et de la réforme sociale.

Malek Bennabi est particulièrement connu pour son concept de la "colonisabilité", l'une de ses idées les plus marquantes qui suscite l'intérêt des chercheurs et des critiques.

Le défunt a plus d'une trentaine de livres en français et en arabe, dont "Les conditions de la renaissance" (1948), "L'idée d'un Commonwealth islamique" (1958), "Le problème de la culture" (1959) et "Le problème des idées dans le monde musulman" (1970).

CINÉMATHEQUE D'ALGER

Présentation de l'avant-première du film "La Gare Aïn Lahdjar" de Lotfi Bouchouchi

L'avant première du long métrage, "La Gare Aïn Lahdjar" de Lotfi Bouchouchi, une comédie dramatique construite autour d'un microcosme social, a été présentée samedi soir à Alger, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

Accueilli à la Cinémathèque d'Alger, le film, produit sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par le Centre algérien du développement du Cinéma (CADC) et la société de production Studio DS, a été projeté devant un public nombreux et averti, composé de professionnels, critiques, et spécialistes du 7e art, ainsi que d'étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts de la scène (Isma) et de l'Institut national supérieur du cinéma (INSC).

Le long métrage "La Gare Aïn Lahdjar" raconte, près de 90 minutes durant, l'histoire d'une petite bourgade au fin fond du désert et ses habitants qui tentent comme ils peuvent de la sauver de son isolement et de l'oubli qui la menacent, dans une satire constructive et une comédie douce et amère qui, sous couvert de la dérision, dénonce les travers de la société, à une époque de grands défis.

Constituant un des points forts de ce film, le casting et la distribution qui ont réuni une pléiade d'acteurs et d'actrices, entre anciens et nouveaux, pour les voir s'investir dans une belle synergie qui a permis une chimie des rôles des plus réussies.

Nabil Asli, Houria Behloul, Yaakoub Guenoud, Yasmine Kerkache et Kamel Rouini, Rachid Ben Goudifa, Mourad Saouli, Mebrouk Ferroudji, Ahmed Deloum, Mohamed Kadri, ont ainsi, avec les ornements musicaux judicieux d'Aboubakr Maatallah, réussi à donner vie au texte de Rachid Ben Brahim, réécrit avec une main de maître, dans la dynamique du mouvement et la magie de l'image par le grand Lotfi Bouchouchi.

La directrice de la société de production "Studio DS", Mme Dahlia Antri, chargée notamment, de la partie exécutive du projet a fait savoir que la distribution dans les salles obscures de l'ensemble du territoire national du long métrage "La Gare Aïn Lahdjar" devrait être effective à partir de la fin du mois en cours.

À l'issue de la projection, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou a remis au réalisateur Lotfi Bouchouchi ainsi qu'à la directrice de production Mme Dahlia Antri, et par leur biais, à l'ensemble du staff technique et artistique du long métrage "La Gare Aïn Lahdjar" des distinctions honorifiques, pour céder ensuite la parole au public présent qui a animé, avec les concepteurs du film, un débat fructueux, constructif et utile.

TLEMCCEN

Memise du 9^e Prix littéraire "Mohamed Dib" et du Prix "Dib Amal" de la nouvelle courte

La neuvième édition du Prix littéraire "Mohamed Dib", ainsi que le Prix "Dib Amal" de la nouvelle courte pour les jeunes ont été remis, samedi soir au Palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen.

Les romans "Sirat mawta lam yabkihim a'ad" (Biographie de morts que personne n'a pleurés) en langue arabe de Abdelkader Barghouth, "Murdus" en langue amazighe de Ould Ammar Tahar, et "Taxi" en langue française de Ayman Liham ont été récompensés. Le Prix "Dib Amal" de la nouvelle, dans sa première édition et destiné aux jeunes âgés de 18 à 30 ans, a été attribué à Sirine Bessaïd pour sa nouvelle en langue française intitulée "Le rouge du café".

Ces quatre œuvres littéraires ont été sélectionnées parmi une liste de plus de 130 participants dans les deux éditions, organisées par l'association provinciale "Dar El Kobra" (La Grande Maison), et choisies par un jury composé de 23 membres comprenant des écrivains, critiques littéraires et enseignants universitaires.

Le directeur local de la culture et des arts, Amine Boudefla, a déclaré à cette occasion que le Prix "Mohamed Dib" a été officiellement inscrit parmi les activités soutenues par le ministère de tutelle, en plus de la création du Prix "Dib Amal" pour encourager les jeunes à la créativité dans l'écriture de la nouvelle.

Le même responsable a ajouté que ces deux prix permettent de faire connaître les œuvres de Mohamed Dib, en tant qu'un des écrivains algériens ayant dénoncé les pratiques coloniales françaises et contribué à la sauvegarde de la mémoire nationale contre l'effacement et la déformation. La cérémonie de remise des prix a également été marquée par la remise de certificats et de prix symboliques à tous les participants, ainsi que par la présentation d'une pièce de théâtre sur la traduction, mise en scène par de jeunes membres de l'atelier théâtre de l'association "Dar El Kobra", et l'interprétation de morceaux de musique andalouse par l'orchestre "Es Salam" de Tlemcen.

Les organisateurs ont programmé pour demain, dimanche, une journée d'étude sur la traduction au Palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, selon la présidente de l'association, Sabah Benmansour.

APS

THÉÂTRE

La pièce "Bakaya ahlem" de l'Association Essitar d'El-Oued doublement primée en Libye

La pièce de théâtre "Bakaya Ahlem" (bribes de rêves), de l'Association "Essitar" de la wilaya d'El-Oued, s'est vue décerner les prix du meilleur spectacle intégré et de la meilleure comédienne, à l'issue de la 3ème édition du Mondial Maghrébin du monodrame, clôturée jeudi à El-Beida, en Libye, a indiqué son metteur en scène, Ahmed Nabil Messai.

Adaptée du texte de Abbes El-Harbi et interprétée par Chourouk Khaled, cette pièce a décroché les deux meilleurs prix précités, sur évaluation

du jury présidé par le comédien et metteur en scène libyen, Hasen Karfal, a-t-il ajouté.

Produite par l'Association Essitar d'El-Oued, dans le cadre de son programme de 2025, ce monodrame "Bakaya Ahlem", d'une durée de 45 mn, aborde des questions intéressantes du citoyen arabe, notamment la question principale de la Nation arabe et musulmane, en l'occurrence la cause palestinienne et ses répercussions sur la scène régionale et internationale, ainsi que le silence des pays devant les massacres et

violations perpétrées par l'occupation sioniste contre la population de la bande de Gaza. Les trois autres prix ont été attribués à des œuvres libyennes : le meilleur comédien, Azzeddine Douili pour la pièce "El-Moumetil El-Akhir" (Dernier acteur), la meilleure scénographie au monodrame "Djaret El-Kamar" (Voisine de la lune) de l'atelier des arts de Benghazi, et le meilleur texte "El-Moumetil El-Akhir" de Abdelaziz Ouanis.

Organisée à titre posthume en hommage au défunt réalisateur libyen,

Azzeddine El-Mehdi, cette manifestation culturelle a enregistré la participation de 11 monodrames présentés par cinq pays maghrébins, sélectionnés parmi une trentaine de pièces proposées.

Le Mondial maghrébin du monodrame a été organisé du 1 au 7 mai courant, sous l'égide du théâtre "El-Ghad" (avenir) à El-Beida (Libye).

La pièce "Bakaya Ahlem" devra participer à la deuxième édition du Festival international du monodrame, prévue du 8 au 11 mai à Tunis, a-t-on fait savoir.

THÈME DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU FORUM AFRICAIN DE L'INNOVATION LÉGALE

La LegalTech à l'ère de la transformation numérique

Le renforcement de l'intégration de la technologie dans les pratiques juridiques en Afrique et l'exploration des défis liés à la transformation numérique des professions juridiques ont été au centre de la 1ère édition du Forum africain de l'innovation légale (ALIF, African Legal Innovation Forum), organisée samedi à Alger.

Cet événement a été organisé par Juridilab, un hub d'innovation juridique, en collaboration avec les ordres des avocats, des notaires et des huissiers, sous le patronage des ministères de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et de la Justice, en présence d'une élite d'acteurs du secteur juridique. Le forum a constitué une opportunité de dialogue et d'échange d'expertises sur l'intégration des nouvelles technologies dans les professions juridiques et l'accompagnement des acteurs juridiques face aux défis liés à la numérisation de la justice et des services juridiques.

Les participants ont abordé des thématiques relatives à l'avenir des professions juridiques à l'ère de la transformation numérique, au rôle de l'intelligence artificielle dans la simplification et l'accélération des procédures juridiques, ainsi qu'à la diffusion de la culture numérique au sein de la société. Le forum a également porté sur les implications juridiques de l'utilisation des outils numériques, tels que les systèmes de signature électronique, la gestion des contrats et les défis liés à la protection des données personnelles, tout en mettant en avant le rôle de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPPD).

Les participants à ce forum ont, en outre, mis en avant l'évolution des compétences requises chez les juristes à l'ère numérique, où la simple connaissance



des textes et des législations ne suffit plus, d'autres qualifications en communication, en conception juridique et en maîtrise des outils numériques sont désormais exigées. Pour les participants, la transformation numérique dans le domaine juridique n'est plus une option secondaire, mais une priorité stratégique pour la construction d'un système juridique capable de s'adapter aux mutations socioéconomiques.

Cet évènement a été ponctué par la simulation d'un procès en réalité virtuelle

sur un accident de la circulation causé par l'intelligence artificielle et ayant engendré des dommages, et ce dans le but de soulever la problématique de la responsabilité civile dans ce type d'accidents (la détermination des responsabilités juridiques) et d'ouvrir le débat sur le cadre législatif adéquat pour cette technologie.

Le forum a aussi abordé les affaires de propriété intellectuelle liées aux innovations numériques, aux logiciels et aux modèles technologiques, soulignant la

nécessité de mettre à jour le cadre juridique afin de protéger les droits des créateurs et des développeurs. A noter que des ateliers pratiques ont été organisés, avec la participation d'avocats, de développeurs et de concepteurs de solutions afin de tester des prototypes d'outils juridiques numériques, notamment des outils d'audit du respect des conditions d'utilisation, de gestion des contrats et des mécanismes de contrôle juridique.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER .
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF No 41000200001608501013
N° 07 / BM/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Relatif à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2025 paru dans les journaux nationaux

En arabe «لجرائر» 07/04/2025 et en français * DK NEWS * le 07/04/2025

DOUR :

**TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAUSSEE ET TROTTOIRS, DES RUES ET DE
VOIRIE REPARTIE EN 05 LOTS DIFFERENTS :**

- LOT N°04 : TRAVAUX DE VOIRIE AU NIVEAU HAI EL MERDJA 03- COMMUNE DE BARAKI-

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel No 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et conformément de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ci-dessus qu'à l'issue de l'analyse des offres, le contrat est attribué provisoirement à :

N°	INTITULE DE L'OPERATION	L'ENTREPRISE ET NIF	MONTANT	MONTANT APRES CORRECTION	Note technique 60/30	déai	OBSERVATIONS
01	LOT N°04 : TRAVAUX DE VOIRIE AU NIVEAU RAI EL MERDIA 03 COMMUNE DE BARAKEL	EURL BELKHEIR Abdelkrim Travaux Publics&Hydraulique NIF 000916098040152	11 714 241,00 DA	11 714 241,00 DA	46,00	03 mois	Moins-disant

N.B.:

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics le soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution dans l'un des quotidiens nationaux du présent avis.

Ainsi se rapprocher du bureau des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière au plus tard dans les trois jours qui suit la parution.

— DK NEWS

Anep : 2516015526 du 12/05/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE DJELFA
NIF: 408015000017094

MISE EN DEMEURE 01

Vu le marché approuvé par la CSM de la Wilaya de Djelfa n°227/2024 du 21/08/2024 visé par CF sous le n°1136 du 18/09/2024 avec l'entreprise **SARL AL Benali**, relatif à l'**exécution des travaux : Aménagement et Revêtement du CC non classé reliant la RNIB et Rouagui** sur 16 kms, l'Entreprise **SARL AL Benali** dont le siège est situé à la zone d'activité 35 groupe 108 Hassi Khelifa Oued Souf est mise en demeure :

- L'Achèvement de travaux dans le bref délai
dès la publication de cette mise en demeure.

- Respecter le planning des travaux et livraison du projet dans les délais contractuel.

A défaut, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre du groupement conformément à la réglementation en vigueur.

Le Directeur

DK NEWS

Anep : 2516015860 du 12/05/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

Sam
Saison 8



Sam se démène sur tous les fronts. Alors que l'assistante sociale a fini par se rendre compte de ses mensonges, elle tente le tout pour le tout pour conserver la garde de Jade. Cette dernière est en difficulté à l'école où elle subit les moqueries de certains camarades et refuse désormais de retourner en cours. Au sein de l'établissement, Sam repère que certains élèves affichent régulièrement des blessures. Blanche perd patience face à la décision de Laurent.



20:10

Meurtres au paradis
Saison 1



Richard Poole, enquêteur de la police londonienne, est envoyé sur l'île de Sainte-Marie, dans les Caraïbes, afin d'enquêter sur le meurtre d'un policier britannique. Alors qu'il n'a jamais quitté Londres et qu'il déteste la chaleur, Richard va avoir du mal à s'adapter. Camille Bordey, une jeune policière française qui travaille sur place, mène l'enquête à ses côtés. Malgré leurs caractères opposés, les deux enquêteurs tentent de résoudre leur affaire. En créant la série, Robert Thorogood s'est inspiré d'un fait divers de 2007, survenu au cours de la Coupe du monde de cricket.



20:10

Django Unchained



Alors qu'ils escortent des esclaves au Texas, les frères Speck croisent un étrange dentiste, King Schultz. Il leur propose d'acheter Django, un des prisonniers enchaînés. Les Speck refusant, Schultz en abat un et part avec Django. Schultz est en fait un chasseur de primes. Il a besoin de Django pour reconnaître des hommes qu'il poursuit. En échange de son aide, il le libérera. De son côté, Django rêve de libérer sa femme qui a été vendue à un riche propriétaire.

CANAL+ 20:06

Cimetière indien
Saison 1



1995. Lidia, jeune recrue ambitieuse de l'anti-terrorisme, est envoyée à Peranne, pour enquêter sur le scalp d'un imam, aux côtés de Jean, gendarme désabusé, hanté par ses souvenirs de la guerre d'Algérie. 25 ans plus tard, l'ancien maire de Peranne est assassiné. Et alors que Lidia est au faite d'une carrière en apparence irréprochable, Jean disparaît du jour au lendemain. Le passé que tous croyaient définitivement enterré refait surface.

6 20:10

Mariés au premier regard - Saison 9



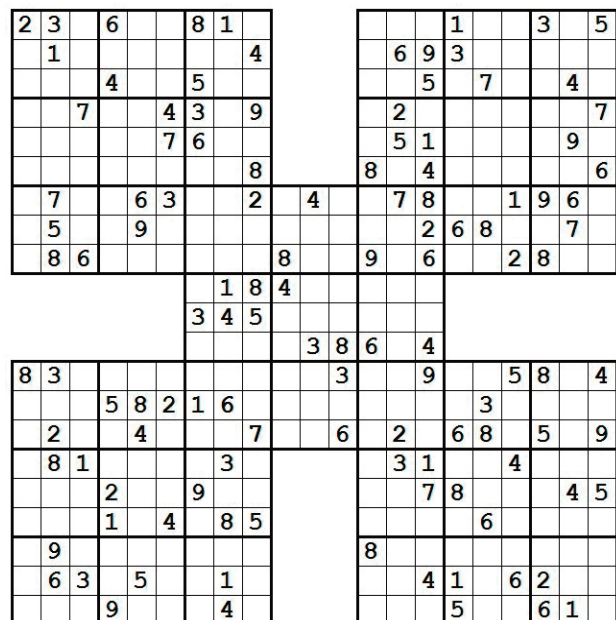
Des célibataires à la recherche de l'âme sœur participent à une expérience scientifique sur l'amour en acceptant de faire connaissance le jour de leur mariage. Leur seul assurance ? Celle d'être parfaitement compatibles. Analysés par des experts - des sexologues et psychologues -, les tests auxquels ils ont répondu quelques mois avant l'émission leur assurent d'être en parfaite adéquation avec leur moitié. Le jour de leur rencontre, ils décident ou non de s'unir. S'ils se disent « oui », ils poursuivent l'aventure lors d'un voyage de noces à deux, puis en apprenant à se connaître dans leur quotidien.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2625

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



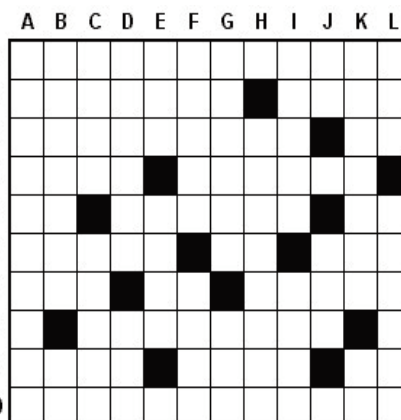
Horizontalement :
Verticalement :

- 1 - Catégoriques
 - 2 - Spécialiste en miroiterie - Bois de menuiserie
 - 3 - Objets magiques - Petite bourguignonne
 - 4 - Profond estuaire - Le rut les provoque
 - 5 - Début d'ulcère - Frappe un bon coup - Sujet très vague
 - 6 - Impose - Il vaut bien l'éclair - Poème à chanter
 - 7 - Se dirigera - Ile atlantique - Vitesses acquises
 - 8 - Limpidités
 - 9 - Se rebeller comme un âne - Bien capable - Feuilleté
 - 10 - Très importantes
- A - Assemblée désordonnée
B - Fonder - Traditions
C - Oiseau de marais - Femelles palmipèdes
D - Pays du Golfe - Temps de règne
E - A moi - Se montre utile
F - Couguards - Manière d'être
G - Textures - Groupe de graines
H - Genre de mésange
I - Point de sortie - Authentique
J - Pouffé - Riches décors
K - Action incidente - Voie de berge
L - Appel urgent - Centaure empoisonnant

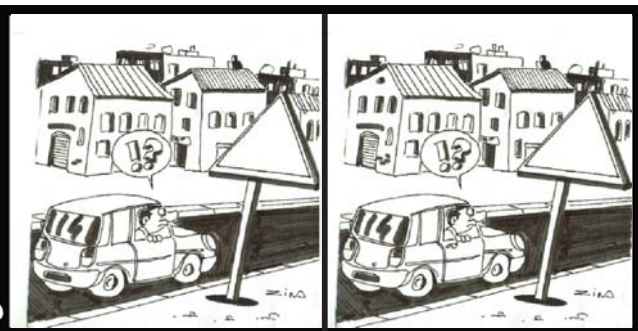
«Qui cesse d'être ami ne l'a jamais été»

Hiéron II

Mots croisés n°2625



Terreurs



[illegible]

Solution

Sudoku n°2625

2	3	4	6	5	9	8	1	7														
6	1	5	3	7	8	2	9	4														
7	9	8	4	1	2	5	6	3														
1	6	7	5	8	4	3	2	9														
8	5	4	3	2	9	6	1	7	8													
4	7	1	8	6	3	9	5	2		6	4	1	3	7	8	4	5	1	9	6	2	7
3	5	2	7	9	1	4	8	6	3	7	9	5	1	2	6	8	9	4	7	3	5	
9	8	6	2	4	5					7	3	1	8	5	2	9	4	6	7	3	2	1

Mots Croisés n°2625

8	3	6	7	1	9	5	2	4	7	8	3	1	6	9	5	7	2	5	8	3	4
7	3	4	9	5	8	2	1	6	3	9	2	4	5	1	8	7	6	2	3	5	4
1	2	5	3	7	4	6	8	9	7	5	1	6	4	2	3	9	8	1	5	7	9
6	5	1	6	7	3	5	4	9	7	1				4	2	7	3	5	4	1	8
3	7	5	2	3	4	9	7	1						6	5	4	1	3	2	9	8
3	7	2	1	9	4	6	8	5						2	5	4	8	3	6	7	9
2	9	7	4	6	1	3	5	8						8	1	6	2	9	3	4	5
4	6	3	8	5	7	2	1	9						3	5	4	1	7	6	2	9
5	1	8	9	2	3	7	4	6						9	7	2	5	4	8	6	1

Grille géante n°1325

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	E	M	P	T	O	I	R	E	S
2	E	T	A	M	E	U	R		S	I	P	O
3	T	A	L	I	S	M	A	N	S		I	S
4	A	B	E	R		A	M	O	U	R	S	
5	U	L		A	S	S	E	N	E		O	N
6	D	I	C	T	E		S			O	D	E
7	I	R	A		R	E		E	R	R	E	S
8	E	N	E	T	T	E	T	E	S			S
9	R	U	E	R		A	P	T	E		L	U
10	E	S		S	E	N	T	I	E	L	E	S

ATHLÉTISME - MONDIAUX-2025

L'Afrique du Sud remporte le 4x100 m des relais qualificatifs

L'Afrique du Sud emmenée par le sprinteur Akani Simbine a remporté dimanche à Canton en Chine le 4x100 m des relais mondiaux, qualificatifs pour les Mondiaux-2025, en 37 sec 61.

Bayanda Walaza, Sinesipho Dambile, Bradley Nkoana et Akani Simbine ont devancé les Etats-Unis de Kenny Bednarek (37.66) et les champions olympiques canadiens, portés par André de Grasse, qui terminent troisièmes en 38 sec 11.

Vice-champions olympiques à Paris l'été dernier, les Sud-Africains ont pu compter sur leur leader Akani Simbine, actuel meilleur performeur mondial de la saison en 9 sec 90. Dernier relayeur à s'élancer, Simbine a pris le témoin en deuxième position avant de dépasser le relayeur américain pour offrir la victoire à son

équipe. Absent de cette finale, la Jamaïque de Kishane Thompson n'a même pas réussi à décrocher son billet pour les Mondiaux de Tokyo (13-21 septembre), principal enjeu du weekend.

La compétition disputée samedi et dimanche à Canton ofrait en effet 14 places qualificatives pour les Mondiaux d'athlétisme dans chacun des cinq relais (4x100 m hommes et femmes, 4x400 mètres hommes, femmes et mixte).

Deux dernières places seront attribuées plus tard, en fonction du bilan mondial entre le 25 février 2024 et le 24 août 2025.



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE KARATÉ-DO BENJAMINS ET MINIMES

Les karatékas d'Aurès Batna (garçons) et du CRB Chéraga (filles) se distinguent à Nâama



Les jeunes karatékas d'Aurès Batna (garçons) et du CRB Chéraga d'Alger (filles) se sont distingués en dominant largement le Championnat d'Algérie de karaté-do benjamins et minimes en kata individuels et par équipes,

qui a pris fin samedi dans la soirée à la salle omnisports Chahid Ahmed Khalef de Nâama. Chez les filles comme chez les garçons, les représentantes de la ligue de Batna et ceux d'Alger ont surclassé leurs concurrents en dé-

crochant les titres mis en jeu en individuels et par équipes.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la Ligue de wilaya de Nâama spécialisée, en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la Mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, a enregistré la participation de plus 300 jeunes karatékas benjamins-minimes filles et garçons représentant 34 ligues de wilaya du pays.

Le président de la Ligue de Nâama, Bekhada Ghrissi, a qualifié le niveau de cette compétition de "très appréciable", soulignant que certaines finales, notamment dans la catégorie minimes, ont été de "haute volée".

En clôture, les lauréats de ce Championnat d'Algérie en individuels et par équipes ont été récompensés, en présence des membres de la Fédération et de représentants de la DJS de Nâama.

TOURNOI NATIONAL PLAY-OFF DE GOALBALL
L'équipe de l'AS Dahra Mostaganem dames sacrée championne

L'équipe de l'AS Dahra Mostaganem dames a été sacrée championne d'Algérie de goalball, à l'issue du tournoi de play-off, disputé vendredi et samedi à la salle "Charef Khettab" de Mostaganem. Cette phase finale, organisée deux jours durant par la ligue de Mostaganem de handisports en collaboration avec la Fédération algérienne handisport (FAH) a regroupé les quatre clubs classés premiers à l'issue de la première phase du championnat, à savoir l'AS Dahra Mostaganem, Ittihad Ain Oulmene, la Jeunesse de Ain Fouara de Setif et le club Nasr El Djazair.

Rappelons que l'AS Dahra vainqueur également du trophée de la saison dernière représentera l'Algérie au championnat du monde des clubs de goalball, prévu du 20 au 27 du mois en cours en Finlande. Cette compétition a été clôturée par une cérémonie de remise de trophées et médailles aux vainqueurs, en présence de membres de la Fédération algérienne handisport (FAH) et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mostaganem.

Voici les résultats et le classement de ce tournoi play-off:

AS Dahra Mostaganem - Nasr El Djazair	11 - 01
Ittihad Ain Oulmene - JS Fouara	00 - 10
JS Fouara - AS Dahra Mostaganem	04 - 14
Nasr El Djazair - Ittihad Ain Oulmene	00 - 10
Nasr El Djazair - JS Fouara	01 - 11
AS D. Mostaganem - I. Ain Oulmene	13 - 03

Classement	pts	J
1. AS Dahra Mostaganem	9	3
2. JS Fouara Sétif	6	3
3. Ittihad Ain Oulmene	3	3
4. Nasr El Djazair	0	3

APS

BOXE - ALGÉRIE

Khaled Harima nouveau sélectionneur national des seniors

L'entraîneur Khaled Harima a été désigné comme nouveau sélectionneur national des seniors/messieurs de boxe, au moment où son homologue Mohamed Amine Ouadahi a été chargé de diriger les espoirs. "Khaled Harima sera secondé dans sa tâche par les entraîneurs Hamza Arab et Mohamed Allalou, alors que chez les espoirs, Ouadahi aura Lazhar Bakiri pour adjoint" a détaillé la Fédération algérienne de boxe (FAB) dans un communiqué, diffusé vendredi sur ses réseaux sociaux. La désignation des deux staffs techniques s'est faite au siège de la fédération algérienne de boxe, en présence du président Abdelkader Abbas et des différents membres de la Direction technique nationale (DTN). Au début du mois d'avril dernier, Abdelkader Abbas avait procédé à l'installation de la nouvelle compo-



sante des staffs techniques des équipes nationales cadets et cadettes. Le staff technique de l'équipe nationale des cadets a été confié à l'entraîneur principal Réda Aiboud, accompagné de ses adjoints: Yacine Loubar et Nouredine Medjhoud. Quant à la sélection nationale des cadettes, elle a

été confiée à l'entraîneur principal Slimane Bennour, assisté de ses deux adjoints: Youcef Chebbi et Naouel Hellou. La Fédération algérienne de boxe a lancé également un appel à candidature pour les staffs techniques des sélections nationales juniors (garçons / filles) et seniors (dames).

LIGUE 1 MOBILIS / CRB - MCA À 17H AU STADE NELSON MANDELA

Une affiche aux grands enjeux

Le stade Nelson Mandela de Baraki renoue ce soir (17h), avec les derbies algérois en accueillant le match de la 25e journée du championnat ligue 1 Mobilis, qui opposera le CR Belouizdad, troisième au classement, au leader, le Mouloudia D'Alger.

F. YANIS

Une belle affiche, surtout que l'enjeu est de taille pour les deux formations algéroises, avec d'un côté le Doyen qui aspire à préserver sa position du leader et effacer un concurrent du jour le Chabab Belouizdad, par ailleurs Le staff technique du CRB a tout passé en revue durant la préparation pour permettre à son équipe d'avoir de solides arguments lors de la rencontre tant attendue face au Mouloudia d'Alger.

Dans ce sens, le coach va rester fidèle à ses principes de jeu et alignera une équipe à vocation offensive qui cherchera empocher les trois points de la victoire. Dans ce sens, le onze de départ est quasiment ficelé à en croire une de nos sources. La trêve a permis au coach d'avoir des réponses et de trouver des solutions pour remplacer Mahious, Benguit et Khacéf suspendus pour cette rencontre.

Dans la cage et comme d'habitude, ce sera Mustapha Zeghiba qui sera aligné et qui sera appelé à sortir le grand jeu pour espérer aider son équipe à gagner la rencontre. D'ailleurs, les soins ont d'ores et déjà commencé pour le capitaine belouizdadi afin de travailler



convenablement et essayer de revenir à temps pour la rencontre. C'est aujourd'hui que sa participation sera tranchée. Le joueur est prêt à tout faire pour tenir sa place au cours de ce match et accompagner le trio composé de Boukarchaoui à droite, Laouafi à gauche et Benayad. Ramovic a également préparé Badredine Souyad en

cas de forfait mais tout sera clair aujourd'hui.

Les Mouloudéens ne l'entendent pas de cette oreille. Face à une défense du CRB rarement prise à défaut, la justesse technique de Naidji pourrait faire la différence. Malgré les critiques après ses dernières prestations jugées en-dessous des attentes, le joueur reste concentré. Cette

rencontre à huis clos lui offre une opportunité de se relancer dans un contexte tendu, mais sans pression populaire directe. Il sait que c'est peut-être le moment de rappeler qu'il n'a rien perdu de sa valeur. Naidji jouera gros cette après-midi au stade Nelson Mandela, et il en est conscient. Dos au mur après avoir été écarté de la course au

titre en championnat et de la coupe d'Algérie, le Doyen veut sauver sa saison avec une compétition continentale, et au vu des nombreux prétendants, le faux pas lui est absolument interdit. Les capés de Khaled Benyahia veulent ainsi mettre à profit la situation du CRB, avec les tensions en interne surtout avec trois éléments clé suspendu. «C'est un match important qu'il faut gagner. C'est le moins que l'on puisse faire après avoir raté le titre et été éliminé en coupe d'Algérie», indiquera, à ce titre, le milieu de terrain Draoui.

Ainsi, le MCA part avec un léger avantage sur son voisin, en étant plus en forme que son adversaire, et qu'il évoluera dans sa jardin acquis à sa cause. Mais étant un derby, il reste indécis et ouvert à tous les pronostics.

Une course à distance passionnante pour la première place entre le MC Alger, le CR Belouizdad et la JS Kabylie, marquera la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue samedi, dimanche, et lundi, alors que les deux relégables : le NC Magra et l'US Biskra, n'auront plus le droit à l'erreur dans l'optique du maintien.

EY.

FIFA

La Coupe du monde féminine passera de 32 à 48 équipes à partir de 2031

La Fédération internationale de football (Fifa) a annoncé vendredi qu'à partir de l'édition de 2031, la Coupe du monde féminine passera de 32 à 48 équipes, soit le même nombre que chez les messieurs.

La décision a été prise à l'unanimité par le conseil de la Fifa "compte tenu des progrès remarquables réalisés récemment par le football féminin à travers le monde", a expliqué l'instance juste avant la tenue de son 75e congrès, prévu à Asuncion, au Paraguay.

Comme les hommes, qui dès 2026 disputeront un premier Mondial à 48, aux Etats-Unis, Canada et au Mexique, l'épreuve reine des dames va grossir elle aussi de moitié à partir du tournoi de 2031, prévu aux Etats-Unis.

Une décision pressentie depuis longtemps, car la président de la Fifa, Gianni Infantino, l'avait déjà annoncée lors du dernier Congrès de l'UEFA, tenu en avril dernier à Belgrade.

Elle a été formellement adoptée lors d'une dernière réunion en visioconférence avant le 75e Congrès qui commence jeudi dans la capitale du Paraguay. "Il ne s'agit pas seulement d'avoir 16 équipes supplémentaires, mais de franchir une nouvelle étape dans le développement du



football féminin en général", a expliqué M. Infantino, cité dans le communiqué. Il souhaite également "que davantage de membres aient la possibilité de profiter du tournoi pour développer leurs propres structures de football féminin".

La prochaine édition de la Coupe du monde féminine, prévue en 2027 au Brésil, restera à 32 équipes. Les éditions suivantes pourraient se tenir en 2031 aux Etats-Unis, seule candidature pour l'heure, et

en 2035 au Royaume-Uni, qui a présenté un dossier.

Pour organiser l'événement, les Etats-Unis pourraient s'associer à "quelques autres membres de la Concacaf", la confédération d'Amérique Centrale, du Nord et des Caraïbes, avait précisé à Belgrade M. Infantino, à l'image de l'organisation à trois du Mondial-2026 masculin. Pour 2035, la fédération anglaise sera associée à celles d'Ecosse, du pays de Galles et d'Irlande du Nord.

LIGUE 1 MOBILIS - USM ALGER

Boubaker Abid nouveau président du Conseil d'administration

L'USMA Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi la nomination de M. Boubaker Abid à la tête du conseil d'administration (CA) de la SSPA-USMA, en remplacement d'Athmane Sehbane, démissionnaire. Cette décision a été prise par le Conseil d'administration de l'USMA, réuni samedi matin au siège du groupe portuaire "Serport", au cours de laquelle plusieurs décisions importantes ont été adoptées. Lors de cette réunion, Athmane Sehbane a remis sa démission de la présidence du Conseil d'administration (CA), une décision entérinée par les membres présents, a précisé un communiqué publié sur la page officielle Facebook du club algérois. "Les administrateurs ont salué les efforts de Sehbane depuis le début de la saison, et ont chargé Boubaker Abid de proposer une nouvelle structure organisationnelle afin de consolider la stabilité du club et de répondre aux ambitions sportives de l'USMA", précise la même source.



L'USMA traverse une mauvaise passe avec une élimination en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine, chose qui a précipité le départ de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta dont le contrat a été résilié à l'amiable, mais également trois revers de suite en championnat de Ligue 1. En attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, la direction de l'USMA avait nommé Mohamed Lacet au poste d'entraîneur-adjoint. Distancée dans la course au podium en Ligue 1, l'USMA, 6e au classement avec 33 points, accuse dix points de retard sur le troisième, la JS Kabylie. Les "Rouge et Noir" recevront ce dimanche au stade du 5-juillet le CS Constantine pour le compte de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis. Ils comptent désormais un match en moins, prévu le vendredi 23 mai face au voisin le MC Alger, en mise à jour de la 22e journée.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - MCE BAYADH - JS KABYLIE À 17H

Les canaris à l'écoute d'Alger

Pour le compte de la 25e journée du championnat ligue 1 Mobilis Cette confrontation promet un beau football, car les deux équipes n'ont aucun intérêt à fermer le jeu pour jouer la défensive. Les Canaris passent une rude épreuve cet après-midi dans la ville d'El Bayadh.

F. YANIS

Une rencontre capitale et difficile les y attend face aux pouillains de Lotfi Amrouche le premier responsable technique des bleu et blanc. L'enjeu est de taille pour les deux adversaires mais il l'est davantage pour la JSK qui devra encore arracher de bons résultats pour espérer le titre du championnat cette saison. L'objectif est à la portée des camarades de Berkane, mais il est incontestablement très difficile de l'atteindre. Les coéquipiers du gardien Salhi ne voudraient en aucun cas rater l'occasion de jouer devant leur public et sur leurs bases pour s'octroyer le butin de cette rencontre au sommet.

Depuis la reprise, les séances d'entraînement se déroulent à huis clos, renforçant le mystère autour de l'approche adoptée pour ce rendez-vous crucial. Zinnbauer semble vouloir surprendre son adversaire en testant plusieurs variantes de jeu, notamment en phase offensive, où il insiste beaucoup sur le placement des joueurs et l'efficacité devant le but. Les combinaisons sont multipliées,

les permutations s'enchaînent, et les joueurs paraissent de plus en plus concernés par les exigences de leur coach. Aussi, cette confrontation promet un beau football car les deux équipes n'ont aucun intérêt à fermer le jeu pour jouer la défensive. À moins bien sûr que la JSK n'opte pour la solution la plus accessible, à savoir, préserver ses filets et se suffire du seul point du match nul. Mais, connu pour sa hargne de vaincre, coach Josef Zinnbauer n'est pas du genre à jouer la défense. C'est pourquoi cette option est à écarter.

Nous verrons sur le terrain des Canaris décidés à aller chercher la victoire pour arracher le butin complet et repartir à Tizi Ouzou avec les 3 points. Le défi est grand mais ils doivent être plus grands. En fait, les camarades de Boualia n'ont plus d'excuses en cas de mauvais résultat. La situation s'est grandement améliorée. Le nouveau sponsor promet de mettre de l'ordre dans les affaires financières de la maison alors que le président de la JSK Ould Ali s'affaire actuellement à motiver les joueurs. Des primes sont promises aux Canaris pour les



trois victoires passées alors que ce dernier annonce une grande surprise en contrepartie d'une victoire, aujourd'hui, à El Baidh. Face au MCEB, un adversaire coriace mais prenable, les Canaris du Djurdjura doivent impérativement engranger les trois points pour garder le contact avec le MCA, qui occupe la place de leader.

Reste à savoir si le voile sera

levé au dernier moment ou si Zinnbauer réservera une surprise tactique d'envergure. Ce qui est certain, c'est que la JSK abordera cette rencontre avec une forte volonté de s'imposer, portée par un coach, qui semble plus déterminé que jamais à faire parler son sens de la stratégie. Cette décision participe grandement à motiver les camarades de Hadid qui ont déjà

reçu une bonne partie de leurs salaires. La rencontre de cet après-midi permettra, en cas de victoire, à la JSK d'espérer un faux pas du leader la formation de Djurdjura et prendre la tête du classement. s'ils réussissent l'exploit d'arracher une victoire cet après-midi et rentrer à la maison avec trois points de la victoire.

F.Y.

LIGUE 1 MOBILIS (25^E J)

Le NCM n'est plus relégable, l'USMK respire



Le NC Magra, vainqueur à domicile face à l'ASO Chlef, a réalisé une bonne opération en quittant la zone de relégation, alors que l'USM Khenchela a relevé la tête en disposant du MC Oran (2-1), lors de la première partie de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, devant se poursuivre dimanche et lundi.

Un but en première période de Djabout (42e) et un seconde après la pause de Bouzekri (59e), ont permis au "Nedjm" de remonter à la 11e place au tableau, et surtout

poursuivre sa mission de sauvetage en toute sérénité.

Les Chéliéfiens, qui restaient sur un succès en déplacement face à l'USM Alger (2-1), ont échoué à confirmer ce résultat, eux qui espéraient se rapprocher du Top 5 du classement.

Au stade Hammam-Ammar de Khenchela, l'USMK a assuré l'essentiel en battant un concurrent direct pour le maintien le MC Oran (2-1), grâce à un coup franc magistral en pleine lucarne d'Oukil (4e) et Djaouchi, peu avant la pause (40e). L'unique réali-

sation oranaise a été l'œuvre de Goudjil (33e).

Le MCO, vainqueur lors de la précédente journée la maison face à l'Olympique Akbou (1-0), retombe dans ses travers, et reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation, puisqu'il devance provisoirement le premier relégable, l'O.Akbou, de deux points seulement.

La JS Saoura a été tenue en échec dans son antre du 20-août 1955 de Béchar par l'ES Mostaganem (0-0), un résultat qui arrange les affaires des Mostaganémois qui

remoncent provisoirement à la 14e position de premier non relégable.

Les péripéties de cette 25e journée se poursuivront dimanche avec deux matchs au menu : ES Sétif-Olympique Akbou (17h00) et l'affiche USM Alger-CS Constantine (19h00).

L'ES Sétif (4e, 35 pts), invaincue depuis trois matchs, aura une belle occasion de confirmer son réveil, en recevant le désormais premier relégable : l'Olympique Akbou (15e, 25 pts). De son côté, l'USM Alger (6e, 33 pts), qui reste sur une mauvaise série de trois revers de suite, tentera de relever la tête à la maison face au CS Constantine (11e, 26 pts), qui va se consacrer désormais au championnat après son élimination aux demi-finales de la Coupe de la Confédération. Le choc tant attendu de cette journée se jouera lundi au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) à huis clos entre le CR Belouizdad (2e, 43 pts) et le leader le MC Alger (1e, 45 pts).

INTER-RÉGIONS (CENTRE-EST/ 28^E JOURNÉE)

Le MOB bat la JSMB (1-0) et assure son accession en Ligue 2



Le MO Bejaïa a assuré son accession en Ligue 2 amateur de football, après sa précieuse victoire décrochée samedi face au voisin la JSM Bejaïa sur le score de 1-0 (mi-temps : 0-0), au stade de l'Unité maghrébine de Bejaïa, pour le compte de la 28e journée de la division inter-régions (groupe Centre-Est). L'unique but de la partie a été inscrit par Islam Bendif, sur penalty en seconde période.

À l'issue de cette victoire, le MOB conforte sa position de leader, à six longueurs sur son dauphin la JS Boumerdes, vainqueur à domicile face à l'ES Bouakeul (6-0), à deux journées de l'épilogue. Le MOB ne peut être rejoint par la formation de Boumerdes, grâce à une meilleure différence de buts dans les deux confrontations directes : 0-0 à l'aller, 2-0 pour le MOB au retour.

Le MOB, rétrogradé en 2022, rejoint la formation du CRB Adrar, qui a assuré son accession en Ligue 2, en assurant de terminer leader de son groupe.

Dans les quatre autres groupes de la division inter-régions, le suspense sera jusqu'au bout, notamment dans la poule Ouest, où l'USM Bel-Abbès (1e, 75 pts) et le WA Tlemcen (2e, 73 pts), poursuivent leur chassé-croisé. Lors de la 29e journée, le WAT recevra l'USMBA dans un choc décisif pour l'accession.

APS

LIVERPOOL NUÑEZ DANS LE VISEUR DE NAPLES

Auteur d'une nouvelle saison décevante, Darwin Núñez (25 ans, 44 apparitions et 7 buts toutes compétitions cette saison) devrait quitter Liverpool lors du prochain mercato estival. Selon le Corriere dello Sport, Naples avance ses pions pour récupérer l'attaquant uruguayen, également ciblé par l'Atletico Madrid, Newcastle et Nottingham Forest. Sous contrat jusqu'en juin 2028, l'ancien buteur de Benfica est valorisé à au moins 50 millions d'euros.

AL NASSR

LES CONDITIONS DE CR7 POUR PROLONGER

En fin de contrat en juin prochain, Cristiano Ronaldo (40 ans) est partant pour prolonger de deux années avec Al Nassr. Néanmoins, l'attaquant portugais espère de nombreux changements pour bénéficier d'une équipe plus compétitive dès la saison à venir. Selon Okaz Sports, le quintuple Ballon d'Or a réclamé les départs de l'entraîneur Stefano Pioli et du directeur sportif Fernando Hierro. Le Lusitanien a également demandé à ses dirigeants de se séparer d'Aymeric Laporte, Bento, Wesley, Angelo et de plusieurs joueurs saoudiens qu'il n'estime pas au niveau. En revanche, Ronaldo espère poursuivre l'aventure avec Mohamed Simakan, Otavio, Marcelo Brozovic, Sadio Mané et Jhon Duran, les seuls qu'il considère comme des joueurs fiables dans l'effectif du club basé à Riyad.

BAYERN KANE A FAIM DE TITRES

Victorieux de son premier titre en carrière avec la Bundesliga, Harry Kane (31 ans, 45 matches et 37 buts toutes compétitions cette saison) ne compte s'arrêter en si bon chemin. L'attaquant du Bayern Munich espère remporter de nombreux autres trophées dans un avenir proche. "C'est une sensation incroyable de remporter la Bundesliga. Évidemment, cela a pris du temps. Beaucoup de travail acharné tout au long de la saison. Je suis tout simplement fier. Fier des garçons. Ma famille est là. C'est un sentiment formidable et j'ai hâte de profiter de la semaine prochaine, a indiqué le buteur anglais pour Sky Germany. Cela ne change en rien le joueur que je suis. Cela ne change en rien le travail acharné que j'ai fourni. C'est l'une des seules choses qui manquaient à mon CV. J'espère que ce sera le premier d'une longue série avec ce grand club et cette grande équipe." Le premier d'une longue série ?



REAL MADRID ANCELOTTI DÉJÀ NOSTALGIQUE

Malgré des titres à la pelle avec notamment trois sacres en Ligue des Champions, Carlo Ancelotti ne conservera pas son poste au Real Madrid. A la veille du Clásico contre le FC Barcelone, l'entraîneur italien a évoqué son amour pour le club de la capitale espagnole.

"J'aimerais toujours le Real Madrid, a fait savoir le coach passé par l'AC Milan devant les journalistes. Le Real Madrid est un club spécial et il mérite une attitude particulière de la part de tous. Chaque jour."

DEUX PISTES DE PLUS POUR XABI ALONSO

Très probable futur entraîneur du Real Madrid, Xabi Alonso a déjà pensé à la structure de sa nouvelle équipe et songe pour cela à différentes pistes en vue du mercato estival. Concernant les deux postes prioritaires à pourvoir, à savoir un défenseur central et un milieu de terrain, l'ancien joueur de la Maison Blanche pense à Jonathan Tah (29 ans, 31 matches et 3 buts en Bundesliga cette saison) en plus de Dean Huijsen, selon le journal AS ce samedi. Le joueur du Bayer Leverkusen, qui connaît donc très bien Alonso, se trouve en fin de contrat.

Puis dans l'entrejeu, le technicien espagnol espérait recruter Martin Zubimendi (26 ans, 32 matches et 2 buts en Liga cette saison). Problème, le joueur de la Real Sociedad a déjà donné son feu vert à Arsenal.

BARCELONE RAPHINHA NE PENSE QU'À PROLONGER

Auteur d'une saison monumentale, Raphinha (28 ans, 53 matches et 32 buts toutes compétitions cette saison) espère poursuivre sur sa lancée avec le FC Barcelone. Sans surprise, l'ailier brésilien a évoqué la prolongation de son contrat qui expire en juin 2027.

"Désormais, je pense à prolonger, a fait savoir le Blaugrana pour Movistar. Penser atteindre le sommet du football sans le FC Barcelone est illogique. Honnêtement, je profite pleinement de tout cela en ce moment. Je ne m'y attendais même pas dans mes rêves."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

LA 19^E SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'UPCI M. Boughali à Jakarta pour y participer (communiqué)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahimi Boughali, est arrivé, dimanche dans la capitale indonésienne, Jakarta, pour participer aux travaux de la 19^e session de la Conférence de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), et aux réunions connexes, indique un communiqué de l'Assemblée.



A son arrivée à l'aéroport international de Jakarta, M. Boughali et la délégation l'accompagnant, ont été accueillis par l'Ambassadeur d'Algérie auprès de la République d'Indonésie, M. Abdelouhab Osmane, et une délégation de membres de la Chambre des représentants

indonésienne, précise le communiqué. Selon la même source, la 19^e Conférence de l'UPCI se tiendra sous le thème "Jubilé d'argent de l'Union: bonne gouvernance et fortes institutions, fondements de la résilience".

A noter que cette session, prévue du 12 au 15 du mois courant au

siège de la Chambre des représentants indonésienne, sera précédée par les réunions du Comité exécutif, du Comité général de l'Union, des commissions permanentes spécialisées, et des groupes arabes, africains et asiatiques qui tiendront des réunions de concertation.

ALGÉRIE - PAKISTAN

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue pakistanais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, dimanche, un appel téléphonique du vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, M. Mohammad Ishaq Dar, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre pakistanais a informé son homologue algérien de l'évolution de la situation dans la région du sous-continent indien, notamment les conditions ayant permis de parvenir à un accord de cessez-le-feu entre le Pakistan et l'Inde, en vue d'apaiser la situation et d'éviter toute escalade susceptible de compromettre la sécurité et la stabilité des

deux pays et de toute la région", selon le communiqué. De son côté, le ministre d'Etat a exprimé la satisfaction de l'Algérie quant à cet accord, saluant "les efforts de médiation déployés pour y parvenir, en faisant valoir la diplomatie et le dialogue loin de la logique des tensions et de la confrontation".

M. Attaf a également exprimé "l'aspiration de l'Algérie de voir cette démarche se consolider davantage dans les prochains jours, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives pour instaurer les fondements d'une paix durable, juste et définitive entre ces deux pays voisins, au mieux des intérêts de leurs peuples et au service du renforcement de la paix et de la sécurité dans la région tout entière", conclut le communiqué.

RÉGION DU SAHEL AFRICAIN

L'importance du référent religieux de l'Algérie dans la consolidation de la paix et la sécurité au Sahel soulignée à Touggourt

Les participants à une conférence académique animée samedi au siège de la zaouia Tidjania à Témacine (Touggourt), ont mis en avant l'importance du référent religieux algérien dans la consolidation de la sécurité et de la paix dans la région du Sahel africain.

Les intervenants, chercheurs, universitaires et hommes de culte, ont souligné lors de cette conférence intitulée "L'Algérie et les enjeux du Sahel africain, importance de la sécurité et du renforcement du référent religieux", organisée par la zaouia Tidjania en collaboration avec le Secrétariat général de la Ligue des oulémas, prêcheurs et Imams du Sahel (LOPIS), a évoqué "le grand rôle assumé par l'Algérie en tant qu'Etat imbu de valeurs religieuses et spirituelles, dans l'instauration de la sécurité et de la paix, à l'ère des mutations politiques et sécuritaires que vit la région du Sahel".

L'intervenant a mis en avant "la contribution de l'Algérie et ses efforts dans le dénouement, à travers l'efficacité de sa diplomatie et son référent religieux, de plusieurs

conflits et crises en Afrique, et l'instauration d'une sécurité globale et la lutte contre toutes formes d'extrémisme".

Pour sa part, le conseiller du recteur de Djamaa El-Djazair, Pr. Mahfoud Benseghir, a affirmé que le référent religieux constitue "une soupe de sécurité et un rempart" contre toute menace contre la stabilité et la sécurité des peuples.

Il a mis l'accent, à ce titre, sur "l'intensification des efforts des pays du Sahel pour l'ancrage des valeurs du référent religieux et l'adhésion autour, en vue de protéger leurs intérêts communs, qu'ils soient socioéconomiques ou en matière de développement, et fortifier leur sécurité".

Le même responsable s'est aussi félicité du poids de la diplomatie religieuse

de l'Algérie et du rôle des zaouias et des confréries soufies dans le dénouement des conflits régionaux et le renforcement de la paix sociale, avec les perturbations croissantes que connaît la région.

De son côté, Pr. Gaoui Bouhaniya, de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla, a mis l'accent sur le renforcement de l'identité et du référent religieux pour en faire un facteur rassembleur et immunisant contre toutes menaces, devant les défis auxquels fait face la région du Sahel africain. Initiée par la zaouia Tidjania de Témacine, avec le concours du secrétariat général de la LOPIS et le Conseil scientifique de Djamaa El-Djazair, cette rencontre est supervisée par le cheikh de la zaouia, Dr. Mohamed Laid Tidjani.

APS

COOPÉRATION

Le président de la Cour constitutionnelle reçoit une délégation de la Cour constitutionnelle de la République du Zimbabwe

Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Cour constitutionnelle de la République du Zimbabwe, conduite par le juge en chef et président de la Cour constitutionnelle et de la Cour suprême, M. Luke Malaba, en visite de travail en Algérie du 10 au 13 mai.

Cette visite vise à débattre des voies et moyens de promouvoir la coopération et la concertation entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue zimbabwéenne dans les différents domaines de la justice constitutionnelle, notamment dans le cadre de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines, et leur participation active au sein du bureau exécutif de la conférence.

Tenue au siège de la Cour constitutionnelle en présence de plusieurs membres et cadres de l'institution, la rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération institutionnelle, et l'échange d'expertises.

A cette occasion, la délégation zimbabwéenne a visité les différentes structures et services de la Cour, notamment la salle d'audience et la bibliothèque, où M. Luke Malaba a signé le livre d'or, avant de se rendre dans la salle de délibération.

À l'issue de cette rencontre, la délégation s'est rendue au siège de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) "Boualem Bessaïeh", où le secrétaire général permanent de la Conférence, M. Moussa Laraba, a mis en avant le rôle important de l'Algérie dans la promotion de la culture constitutionnelle à l'échelle continentale, soulignant l'expérience algérienne en matière de pratique constitutionnelle, dans le cadre de la diplomatie constitutionnelle menée par la Cour constitutionnelle à travers l'Organisation africaine des Cours constitutionnelles.

Pour sa part, M. Malaba a affirmé que l'Algérie, grâce à "sa glorieuse Révolution et à son histoire honorable, constitue un symbole pour les nations qui luttent pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance", soulignant que son pays et l'Algérie "partagent les mêmes valeurs et principes" sur lesquels repose la CJCA, à savoir la protection des droits de l'Homme, la consécration des valeurs démocratiques et la consolidation de l'Etat de droit.

CONDOLÉANCES

Le quotidien national **DK News** à sa tête le Directeur général Mr Lamine Benzine et l'ensemble du personnel présente, ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille de **Mr Harik Azzedine** directeur de communication d'Algérie Telecom, et après le décès de son **père Ammar** âgé de 77 ans décédé, hier.

Puisse Dieu le Tout Puissant lui accorder sa sainte miséricorde et l'accueillir en son vaste paradis.

À Allah nous appartenons à lui nous retournons

CONDOLÉANCES

Le quotidien national **DK News** à sa tête le Directeur général Mr Lamine Benzine et l'ensemble du personnel vous présente, ses sincères condoléances toute on vous exprimant sa profonde compassion à la famille **INAL** et la famille **BENZINE**, après le décès de leur fille

INAL Souad

Puisse Dieu le Tout Puissant lui accorder sa sainte miséricorde et l'accueillir en son vaste paradis.

À Allah nous appartenons à lui nous retournons